



Assemblée générale

Distr. générale
5 mai 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre premier

Politique, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 2

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

(Programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	10
1. Assemblée générale	11
2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	12
B. Direction exécutive et administration	13
C. Programme de travail	15
1. Gestion des conférences (New York)	17
Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social***	18
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	24
Sous-programme 3. Services de documentation	30

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.

*** Seules les activités exécutées au Siège sont couvertes par ce sous-programme.



Sous-programme 4. Service des séances et services de publication	33
2. Gestion des conférences (Genève).	37
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence.	38
Sous-programme 3. Services de documentation	44
Sous-programme 4. Service des séances et services de publication	46
Sous-programme 5. Services de bibliothèque.	49
3. Gestion des conférences (Vienne)	52
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence.	53
Sous-programme 3. Services de documentation	58
Sous-programme 4. Service des séances et services de publication	62
Sous-programme 5. Services de bibliothèque.	65
4. Gestion des conférences (Nairobi).	66
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence.	67
Sous-programme 3. Services de documentation	71
Sous-programme 4. Service des séances et services de publication	74
D. Appui au programme.	76
Annexe	
Ressources nécessaires au titre du projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011 pour assurer les services de conférence dans les bureaux de l'Organisation des Nations Unies et les commissions régionales	90

Vue d'ensemble

Tableau 2.1

Prévisions de dépenses

<i>Budget ordinaire</i>	
Projet du Secrétaire général	669 063 300 d
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	662 261 100 dollars
<i>Budget cofinancé (Vienne)</i>	
Projet du Secrétaire général	60 922 700
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	60 578 100 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 2.2

Tableau d'effectifs proposé

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	1 933	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 21 D-1, 182 P-5, 395 P-4, 379 P-3, 34 P-2/1, 85 G(1°C), 739 G(AC), 15 NL, 76 CM
Créations	11	4 P-4, 6 P-3, 1-P-2/1 [1 P-4, 1 P-2/1 au Siège (sous-programme 2), 1 P-3 à la bibliothèque de l'ONUG (sous-programme 5), 3 P-4, 5 P-3 à Nairobi (sous-programmes 3 et 4)]
Suppressions	9	9 G(AC) [7 au Siège, Bureau du SGA et sous-programmes 2 et 4), 1 à Genève (sous-programme 2), 1 à la bibliothèque de l'ONUG (sous-programme 5)]
Reclassements	3	3 postes de P-4 à P-5 [2 au Siège (sous-programme 3), 1 à Genève (sous-programme 2)]
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	1 931	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 21 D-1, 179 P-5, 394 P-4, 373 P-3, 33 P-2/1, 85 G(1°C), 748 G(AC), 15 NL, 76 CM

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget cofinancé (Vienne)</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	176	1 D-1, 20 P-5, 43 P-4, 22 P-3, 3 P-2/1, 6 G(1°C), 81 G(AC)
Reclassements	5	P-4 à P-5 (sous-programme 3)
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	176	1 D-1, 15 P-5, 48 P-4, 22 P-3, 3 P-2/1, 6 G(1°C), 81 G(AC)

Abbreviations : SGA = Secrétaire-général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; G = agent des services généraux; G(1°C) = agent des services généraux (1^e classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); NL = niveau local; CM = agent des corps de métiers.

- 2.1 Les objectifs généraux de ce programme sont les suivants : a) aider, en fournissant des services techniques de secrétariat et des avis autorisés, au bon déroulement des travaux et activités de suivi de l'Assemblée générale, de son Bureau, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et de ses différents organes subsidiaires, des Première, Deuxième et Troisième Commissions, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires et organes spéciaux, ainsi que des conférences et réunions spéciales des Nations Unies consacrées au désarmement, à la sécurité internationale, aux questions économiques et sociales ou à des questions connexes, et apporter son concours à l'action menée pour revitaliser l'Assemblée générale et certains autres organes de l'ONU; b) assurer des services fonctionnels et techniques de secrétariat à l'intention du Comité des conférences; c) fournir, grâce à une gestion mondiale intégrée, des services de conférence de qualité à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège, aux offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, ainsi qu'à d'autres conférences et réunions tenues sous les auspices des Nations Unies, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation; d) veiller au respect du protocole et assurer les fonctions de liaison et de représentation pour le Secrétaire général lorsqu'il accueille et reçoit des chefs d'État et de gouvernement et d'autres hautes personnalités en visite à l'ONU.
- 2.2 Les dispositions portant autorisation de ce programme sont contenues dans les règlements intérieurs des principaux organes de l'ONU. Des dispositions complémentaires figurent dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en particulier celles relatives à la réforme et à la revitalisation de l'Assemblée et au plan des conférences. L'Assemblée, conseillée par le Comité des conférences, fixe, au niveau intergouvernemental, les grandes orientations concernant l'organisation des réunions et les services de conférence, conformément à sa résolution 43/222 B dans laquelle elle a défini le mandat du Comité.
- 2.3 Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, au Siège, et les services de conférence des offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont chargés de l'exécution du programme et de la réalisation de ses objectifs. Inspiré des résolutions 57/300 et 62/225 de l'Assemblée et des dispositions de ses résolutions relatives à la revitalisation de ses travaux et au multilinguisme concernant les services de conférence, le cadre stratégique du présent programme vise à pousser plus loin la gestion intégrée des services à l'échelle mondiale et à fournir aux États Membres, dans tous les lieux d'affectation, des documents de qualité publiés dans toutes les langues officielles dans les délais impartis, ainsi que des services de conférence de qualité, cela de la façon la plus efficace et la plus économique possible. Pendant l'exercice biennal, le Département continuera de s'employer à fournir aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts pour lesquels il travaille des services techniques de secrétariat, des services de protocole et de liaison et des services de conférence en allant de l'avant et en tirant parti des effets

de synergie, afin que dans les quatre lieux d'affectation concernés, les services responsables travaillent en synergie et tirent pleinement parti de leur appartenance au système.

- 2.4 Le Département compte continuer d'améliorer sa performance en appliquant une stratégie dynamique en matière de gestion de la documentation et des réunions, notamment en coordonnant le calendrier des conférences, en planifiant à l'avance les capacités nécessaires et en remaniant l'exécution des tâches et les processus relatifs à la documentation. En intégrant encore davantage le système de gestion mondiale intégrée dans la prise des décisions courantes, le Département renforcera la normalisation de ses politiques, pratiques et procédures administratives dans tous les lieux d'affectation dotés de services de conférence. Il fera aussi en sorte que les politiques et les procédures, le partage de la charge de travail et les échanges de personnel soient mieux coordonnés entre ces lieux d'affectation et les commissions régionales, afin que les ressources humaines et financières que l'Organisation consacre aux services de conférence soient utilisées de manière plus efficace et économique. Pour étendre cette démarche, qui relève de l'initiative « Unis dans l'action », à l'ensemble des services de conférence, on intensifiera les échanges avec les autres organismes des Nations Unies. Les États Membres auront la possibilité d'évaluer la qualité des services de conférence qui leur sont fournis (indicateur de résultats essentiel) dans les six langues officielles de l'ONU, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.
- 2.5 Ayant établi une fonction de suivi et d'évaluation des risques, le Département continuera de s'informer sur des stratégies et d'en élaborer de manière à réduire les répercussions des crises opérationnelles. D'autre part, il exploitera les enseignements et les meilleures pratiques dérivés de l'expérience d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales. La centralisation de la coordination de la gestion et de l'évaluation des risques facilitera la prise de décisions de gestion éclairées et le suivi. L'utilisation plus systématique de données de qualité, fiables et transparentes, sur les services de conférence, obtenues grâce aux nombreux indicateurs figurant dans la matrice de mesure des résultats (voir A/62/161 et Corr.1 et 2), favorisera la réalisation de gains de productivité au niveau mondial. Le concept de gestion intégrée à l'échelle mondiale vise à créer une infrastructure axée sur les besoins des usagers pour permettre au Département de tirer parti de la planification stratégique puisque l'établissement des prévisions sera rationalisé et l'efficacité des procédures, le respect des délais et la productivité seront améliorés. Pour répondre à des besoins et à des attentes nouveaux, le Département continuera de faire en sorte que des possibilités de formation soient offertes aux fonctionnaires pour qu'ils puissent étendre et renforcer leurs compétences, de collaborer avec des organisations internationales et de nouer des liens avec des universités en vue d'institutionnaliser les programmes de formation, et de communiquer en permanence avec ces interlocuteurs.
- 2.6 Les attributions du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sont décrites en détail dans le bulletin du Secrétaire général ST/SGB/2005/9. Le fonctionnement des services de conférence des offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi est régi par les dispositions des circulaires du Secrétaire général ST/SGB/2000/4, ST/SGB/2004/5 et ST/SGB/2008/7, respectivement.
- 2.7 Conformément à la pratique établie et en l'absence d'une décision contraire de l'Assemblée générale, les activités prévues au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2010-2011 comprennent les services de bibliothèque de Genève et de Vienne, qui relèvent du sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) du programme 23 (Information) du cadre stratégique pour la période 2010-2011.
- 2.8 Le montant global des ressources nécessaires pour assurer la prestation des services d'appui techniques et de secrétariat et des services de conférence relevant du présent chapitre a été estimé à partir du volume des services qui auront été fournis à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et aux autres organes de l'ONU pendant l'exercice biennal 2008-

2009 et du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. Il tient compte également des sessions extraordinaires que tiendra l'Assemblée générale pendant l'exercice biennal 2010-2011 et des réunions et conférences internationales qui seront organisées sous les auspices de l'Organisation en application de décisions de l'Assemblée générale. Parmi les principales réunions programmées ou prévues, on mentionnera le douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, une réunion de haut niveau chargée de procéder à un examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida, la Conférence d'examen de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, une conférence chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire, la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et une conférence de haut niveau chargée de définir une riposte commune de la communauté internationale au terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Conformément à la pratique établie, le Département fournira également des services de conférence aux groupes régionaux et à d'autres groupes importants d'États Membres, à leur demande et au cas par cas.

- 2.9 La place que le Département fait à la technologie joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie informatique intégrée dans tous les lieux d'affectation assurant des services de conférence. Compte tenu des tendances actuelles et de celles qu'on peut prévoir, les principales applications de gestion des réunions et de la documentation seront actualisées et disponibles sur l'Internet, ce qui permettra d'éviter autant que possible l'utilisation d'ordinateurs équipés de logiciels exclusifs et de réduire les frais d'entretien et d'appui. La normalisation, grâce à l'adoption de systèmes intégrés lorsque cela est possible, permettra de fournir des services de manière rentable et efficace, de garantir de bons rendements et d'assurer la cohérence et la compatibilité avec les applications utilisées à l'échelle du système.
- 2.10 Il n'a pas été proposé de supprimer, en 2010-2011, de produit inscrit à ce chapitre en 2008-2009.
- 2.11 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau du présent programme (voir tableau 2.3).

Tableau 2.3

État récapitulatif des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>
Publications en série (annuelles)	2	2	2
Total	2	2	2

- 2.12 Le montant total des ressources prévues au présent chapitre s'élève à 669 063 300 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 6 802 200 dollars, ou 1 %, par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour 2008-2009. Il tient compte de la demande nouvelle de services de conférence, compte tenu du volume de travail prévu, en particulier à Genève. Pour faire face à cette augmentation, on procède à des transferts internes vers les domaines d'activité prioritaires relevant du chapitre 2, y compris des transferts entre les lieux d'affectation, en tenant compte des mesures de réforme des services de conférence prises ces sept dernières années pour gérer de façon plus dynamique les réunions et la documentation, mieux utiliser les ressources et les installations, investir dans les technologies s'appliquant aux services de conférence, remanier les priorités en fait de documentation, mieux faire respecter le nombre maximum de pages et instaurer des

mécanismes de responsabilisation permettant d'assurer une plus grande transparence. Il est en particulier proposé de renforcer les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève pour faire face à l'augmentation des demandes émanant du Conseil des droits de l'homme et de mécanismes connexes, en transférant des capacités de traduction et d'édition de New York à Genève. Il est en outre proposé de continuer de renforcer les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), conformément à l'engagement pris par le Secrétaire général et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/220 et les résolutions ultérieures sur la question, d'augmenter progressivement la part des activités financées au moyen du budget ordinaire à l'ONUN. L'augmentation, d'un montant de 6 802 200 dollars, se décompose comme suit :

- a) Une diminution de 149 700 dollars au titre de la composante direction exécutive et administration résultant de la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) au Bureau des services de protocole et de liaison, compte tenu des économies réalisées par suite de l'utilisation d'un logiciel dans lequel les missions indiqueront elles-mêmes les pouvoirs des représentants;
- b) Une augmentation nette de 6 951 900 dollars au titre du programme de travail, qui se répartit comme suit :
 - i) Une diminution nette de 9 820 200 dollars au titre de la gestion des conférences à New York, résultant d'une diminution nette des dépenses relatives aux postes d'un montant de 2 180 100 dollars, du fait des effets conjugués des remaniements d'effectifs proposés, le principal étant le transfert de 12 postes d'administrateur de New York à Genève en vue de répondre à la demande nouvelle de services de conférence de l'ONUG découlant des activités des organes de défense des droits de l'homme, ainsi que d'autres modifications, notamment la suppression de sept postes d'agent des services généraux (Autres classes) résultant des innovations technologiques et autres mesures d'efficacité, et une diminution nette de 7 640 100 dollars au titre des dépenses autres que celles affectées aux postes du fait de réductions à divers postes de dépenses (autres dépenses de personnel, services contractuels, fournitures et accessoires, mobilier et matériel);
 - ii) Une augmentation de 13 134 400 dollars au titre de la gestion des conférences à Genève, résultant d'une augmentation nette des dépenses relatives aux postes d'un montant de 7 689 700 dollars du fait des effets conjugués des remaniements d'effectifs proposés, notamment le transfert de 12 postes de New York comme indiqué plus haut, et de l'effet de la création des 25 nouveaux postes approuvés pour l'exercice 2008-2009; et une augmentation nette de 5 444 700 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment les autres dépenses de personnel et les services contractuels connexes (6 millions de dollars), en partie compensée par une diminution (555 300 dollars) à d'autres postes de dépense (fournitures et accessoires, mobilier et matériel);
 - iii) Une diminution de 78 800 dollars au titre des services de bibliothèque à Genève, résultant d'une diminution nette de 50 000 dollars liée à la création proposée d'un poste P-3, qui est compensée par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), et une réduction des dépenses, d'un montant de 28 800 dollars, au titre des services contractuels et du mobilier et matériel;
 - iv) Une augmentation de 1 862 700 dollars de la part de l'ONU dans les activités financées en commun au titre de la gestion des conférences à Vienne, liée à l'augmentation de la part de l'ONU dans le budget total se rapportant à cette catégorie;

- v) Une augmentation de 1 853 800 dollars au titre de la gestion des conférences à Nairobi, résultant d'une augmentation des dépenses relatives aux postes (2 285 800 dollars) du fait de la création de huit postes d'administrateur qui seraient financés par conversion de ressources extrabudgétaires et de l'effet de la création des postes approuvés pour l'exercice 2008-2009, conformément à l'engagement pris par le Secrétaire général et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/220 et les résolutions ultérieures sur la question, d'augmenter progressivement la part des activités financées au moyen du budget ordinaire à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Cette augmentation est en partie compensée par une diminution nette de 432 000 dollars au titre des dépenses autres que les postes, notamment la réduction des dépenses prévues au titre des services contractuels et des autres dépenses de fonctionnement.
- 2.13 Les crédits budgétaires prévus au présent chapitre seront complétés par des fonds extrabudgétaires, dont le montant est estimé à 26 090 100 dollars. Ce financement proviendra essentiellement du remboursement des services fournis pour des activités extrabudgétaires du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ou aux fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des contributions à des fonds d'affectation spéciale créés pour financer certaines activités dans le domaine des services de conférence.
- 2.14 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources inscrites au budget ordinaire au titre du personnel, d'un montant total d'environ 2 360 900 dollars, correspondant à 90 mois de travail d'un administrateur et à 144 mois de travail d'un agent des services généraux, serviront à financer les activités de suivi et d'évaluation menées au Siège et les services de conférence assurés par les offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi.
- 2.15 La répartition en pourcentage des ressources demandées en 2010-2011 au présent chapitre serait celle indiquée au tableau 2.4. La répartition des ressources est récapitulée aux tableaux 2.5 et 2.6.

Tableau 2.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,1	–
B. Direction exécutive et administration	0,9	–
C. Programme de travail		
Gestion des conférences (New York)	52,4	21,3
Gestion des conférences (Genève)	35,5	15,4
Gestion des conférences (Vienne) ^a	7,3	31,8
Gestion des conférences (Nairobi)	3,1	31,5
Total partiel	98,3	100,0
D. Appui au programme	0,7	–
Total	100,0	100,0

^a Y compris la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires aux services de conférence unifiés à Vienne.

Tableau 2.5

Prévisions de dépenses, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2010-2011 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	536,7	893,4	–	–	893,4	43,7	937,1
B. Direction exécutive et administration	2 662,2	6 134,3	(149,7)	(2,4)	5 984,6	317,1	6 301,7
C. Programme de travail	574 920,1	650 805,1	6 951,9	1,1	657 757,0	21 522,7	679 279,7
D. Appui aux programmes	3 586,0	4 428,3	–	–	4 428,3	225,1	4 653,4
Total (1)	581 705,0	662 261,1	6 802,2	1,0	669 063,3	22 108,6	691 171,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (montant estimatif)	Source de financement	2010-2011 (montant estimatif)
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	–
	13 123,0	11 296,8	ii) Des activités extrabudgétaires	13 319,4
	–	–	b) Activités de fond	–
	2 802,3	3 126,8	– Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe allemand de traduction	4 066,0
	1 363,5	1 499,2	– Autorité internationale des fonds marins	1 499,2
	148,4	150,0	– Fonds de dotation de la Bibliothèque	160,0
	5 370,5	5 537,1	– Divers ^a	7 045,5
Total (2)	22 807,7	21 609,9		26 090,1
Total [(1) + (2)]	604 512,7	683 871,0		717 262,0

^a Services de conférence fournis moyennant remboursement à des réunions financées à l'aide de fonds budgétaires, non compris les remboursements au titre de l'utilisation de la capacité permanente, qui sont inscrits à la rubrique Recettes accessoires. Les montants estimatifs pour les exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011 ont été calculés sur la base des chiffres effectifs de l'exercice biennal 2006-2007.

Tableau 2.6

Postes nécessaires^a

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	5	5	–	–	–	–	5	5
D-1	21	21	–	–	1	1	22	22
P-5	179	182	–	–	1	1	180	183
P-4/3	767	774	–	–	13	5	780	779
P-2/1	33	34	–	–	–	–	33	34
Total partiel	1 007	1 018	–	–	15	7	1 022	1 025
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	85	85	–	–	1	1	86	86
Autres classes	748	739	–	–	11	9	759	748
Total partiel	833	824	–	–	12	10	845	834
Autres catégories								
Agents locaux	15	15	–	–	69	69	84	84
Agents des corps de métier	76	76	–	–	–	–	76	76
Total partiel	91	91	–	–	69	69	160	160
Total	1 931	1 933	–	–	96^b	86^c	2 027	2 019

^a À l'exclusion des postes des services de conférence à Vienne dont le coût est réparti entre les organisations concernées (176 en 2008-2009 et en 2010-2011) (voir tableau 2.31 ci-dessous).

^b Dont 11 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe allemand de traduction (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4/3, 1 agent des services généraux (1^{re} classe), 4 agents des services généraux (Autres classes) et 85 postes à l'appui de structures administratives financées à l'aide de fonds extrabudgétaires, 9 P-4/3, 7 agents des services généraux (Autres classes), 69 agents locaux).

^c Dont 11 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe allemand de traduction (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4/3, 1 agent des services généraux (1^{re} classe), 4 agents des services généraux (Autres classes) et 75 postes à l'appui de structures administratives financées à l'aide de fonds extrabudgétaires (1 P-4/3, 5 agents des services généraux (Autres classes), 69 agents locaux).

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 893 400 dollars

- 2.16 Le montant prévu à cette rubrique concerne les organes directeurs auxquels le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit des services techniques, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil de tutelle, le Conseil économique et social et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Les ressources prévues, qui concernent uniquement l'Assemblée générale et le Comité spécial, sont présentées sous forme succincte dans le tableau 2.7 ci-dessous.

- 2.17 Le Conseil de tutelle, composé de cinq États Membres, est un des organes principaux institués en application de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies pour aider l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle. Par sa résolution 956 (1994) du 10 novembre 1994, le Conseil de sécurité a constaté que l'Accord de tutelle avait cessé d'être applicable au dernier territoire sous tutelle, le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique (Palaos). En conséquence, il n'est pas prévu de ressources pour le Conseil de tutelle. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services d'appui technique et de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions figurent à la rubrique Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Assemblée générale	377,1	377,1	–	–
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	516,3	516,3	–	–
Total	893,4	893,4	–	–

1. Assemblée générale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 377 100 dollars

- 2.18 Le montant indiqué correspond à l'estimation de certaines dépenses directement imputables à la reprise de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, à la partie principale et à la reprise de la soixante-cinquième session et à la partie principale de la soixante-sixième session. L'Assemblée tient la plupart de ses séances de septembre à décembre, mais depuis quelques années elle se réunit de plus en plus souvent tout au long de l'année.

Tableau 2.8

Ressources nécessaires : Assemblée générale

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	377,1	377,1	–	–
Total	377,1	377,1	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.19 Le montant de 377 100 dollars permettra de couvrir les besoins de personnel temporaire et d'heures supplémentaires liés aux services techniques pour les séances de l'Assemblée générale, du Bureau et des grandes commissions dont le Département assure le secrétariat, ainsi que les frais d'impression des documents officiels de l'Assemblée et de leurs suppléments dans les six langues officielles de l'Organisation.

2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 516 300 dollars

- 2.20 Le Comité spécial, composé de 24 membres, est le principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale chargé d'examiner l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux adoptée par l'Assemblée dans sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960. Il peut tenir des réunions, dont certaines hors Siège, pour examiner l'application de la Déclaration et peut envoyer des missions de visite dans les territoires non autonomes. Il peut également tenir des consultations et entretenir des contacts avec des gouvernements, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales. Ses membres peuvent participer aux conférences, séminaires et autres réunions spéciales traitant de la décolonisation organisés par des organisations non gouvernementales ou les organismes des Nations Unies intéressés. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Comité spécial mène une campagne internationale pour diffuser des informations sur la décolonisation et faire connaître les activités de l'Organisation dans ce domaine, et il en rend compte à l'Assemblée.
- 2.21 Les activités que mène le Comité spécial conformément à son mandat sont dictées par son programme de travail, qui est soumis chaque année à l'approbation de l'Assemblée générale. Les dépenses ont été estimées en fonction du volume des activités approuvées pour 2008, sans préjudice des décisions concernant le programme de travail pour 2010-2011 que l'Assemblée prendra à ses soixante-quatrième et soixante-cinquième sessions.

Tableau 2.9

Ressources nécessaires : Comité chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	516,3	516,3	–	–
Total	516,3	516,3	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.22 Le montant de 516 300 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes permettra de financer les dépenses opérationnelles du Comité spécial, y compris le coût des activités inscrites à son programme de travail qui pourraient être organisées hors Siège.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 984 600 dollars

- 2.23 Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assure la direction, l'administration, la supervision et la coordination générales des activités du Département. Il est responsable de toutes les activités du Département et de son administration et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles d'organes intergouvernementaux ou d'organes d'experts. Il donne son avis au Secrétaire général et à d'autres fonctionnaires du Secrétariat sur des points concernant les travaux des organes dont le Département assure le service. Il dirige l'élaboration des politiques, procédures et méthodes applicables à l'ensemble des services de conférence de l'Organisation, la coordination de la gestion globale des services de conférence fournis par le Secrétariat et l'affectation des ressources. Il est responsable des services de conférence de New York, Genève, Vienne et Nairobi et préside la Réunion annuelle de coordination des responsables des services de conférence de l'Organisation et la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Il est secondé par le Sous-Secrétaire général, qui remplit au besoin les fonctions de suppléant. Ils reçoivent tous deux l'appui des fonctionnaires du Bureau du Secrétaire général adjoint. Le Bureau contribue à l'élaboration des stratégies et politiques de gestion, établit le programme de travail du Département à soumettre à l'approbation du Secrétaire général adjoint, en supervise l'exécution et en coordonne l'évaluation. Depuis l'exercice 2008-2009, le Bureau des services de protocole et de liaison a été transféré du Cabinet du Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. En conséquence, outre les fonctions énumérées ci-dessus, le Secrétaire général adjoint seconde le Secrétaire général dans les domaines du protocole, de la liaison et de la représentation, organise les cérémonies officielles et autres manifestations et prend les dispositions voulues en vue des réceptions officielles dont le Secrétaire général est l'hôte.

Tableau 2.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Programme de travail géré efficacement

a) Exécution en temps voulu des produits et services programmés

Mesure des résultats

2006-2007 : 100 %

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

b) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits

b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels les postes d'administrateur demeurent vacants

Mesure des résultats

2006-2007 : 155

2008-2009 (estimation) : 145

2010-2011 (objectif) : 120

c) Amélioration de la représentation géographique et de l'équilibre entre les effectifs des deux sexes

c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États Membres non représentés et sous-représentés recrutés dans le Département

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 %

2008-2009 (estimation) : 20 %

2010-2011 (objectif) : 20 %

ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une année

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 %

2008-2009 (estimation) : 50 %

2010-2011 (objectif) : 50 %

d) Amélioration des délais de présentation de la documentation

d) Augmentation du pourcentage de documents pré-session qui sont présentés dans les délais impartis

Mesure des résultats

2006-2007 : 64 %

2008-2009 (estimation) : 71 %

2010-2011 (objectif) : 90 %

Facteurs externes

2.24 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les indications relatives aux changements proposés dans le programme de travail des États Membres sont reçues en temps voulu;
- b) Les travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts dont le Département assure le secrétariat bénéficient de la coopération des États Membres.

Tableau 2.11

Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 866,1	5 716,4	20	19
Autres objets de dépense	268,2	268,2	–	–
Total	6 134,3	5 984,6	20	19
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.25 Le montant de 5 984 600 dollars (soit une réduction de 149 700 dollars) permettrait de financer 19 postes (10 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 9 postes d'agent des services généraux) et les autres objets de dépense connexes. La diminution du montant prévu au titre des postes nécessaires (149 700 dollars) tient compte de la proposition de supprimer un poste d'agent des services généraux (Autres classes) au Bureau des services de protocole et de liaison, motivée par les gains d'efficacité réalisés grâce à la mise en place d'un outil de gestion des accréditations. L'inscription d'un montant de 268 200 dollars au titre des autres objets de dépense permettrait de financer des postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions), le paiement des heures supplémentaires, les frais des voyages effectués par le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général à Genève, Vienne et Nairobi, les travaux contractuels d'imprimerie et différents frais généraux de fonctionnement.

C. Programme de travail

- 2.26 Le programme de travail a été établi à partir des objectifs et de la stratégie définis dans le programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011. Il fait l'objet d'un exposé distinct pour chacun des lieux d'affectation où la prestation de services de conférence est assurée (New York, Genève, Vienne et Nairobi), avec l'indication pour chaque sous-programme des objectifs, des réalisations escomptées et des indicateurs de succès retenus.

Tableau 2.12

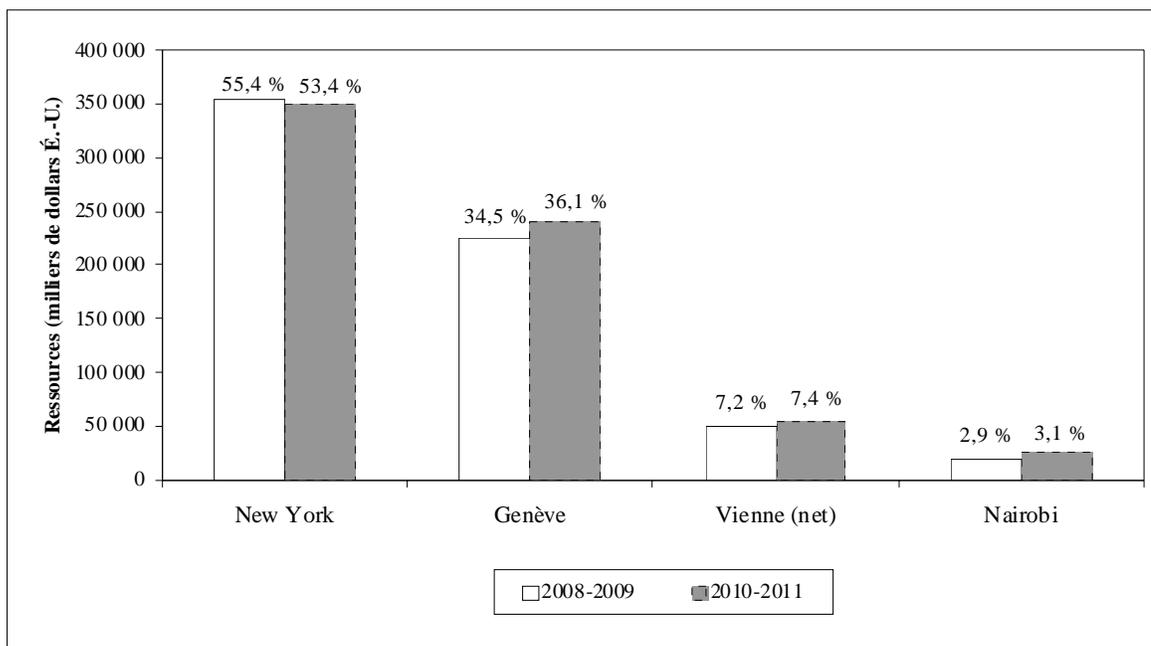
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
<i>Gestion des conférences (New York)</i>				
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	11 498,5	11 545,7	40	41
Planification et coordination des services de conférence	79 920,2	74 396,1	106	111

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Services de documentation	136 284,6	136 471,1	444	439
Services des séances et de publication	133 036,1	128 506,3	573	556
Total partiel	360 739,4	350 919,2	1 163	1 147
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>				
Planification et coordination des services de conférence	49 299,8	55 753,0	74	77
Services de documentation	75 458,9	79 934,5	233	245
Services des séances et de publication	84 271,0	86 476,6	307	303
Services de bibliothèque	15 445,5	15 366,7	54	54
Total partiel	224 475,2	237 530,8	668	679
<i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i>	46 875,5	48 738,2	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>				
Planification et coordination des services de conférence	6 534,8	6 761,8	10	10
Services de documentation	5 690,9	6 994,2	24	31
Services des séances et de publication	6 489,3	6 812,8	25	26
Total partiel	18 715,0	20 568,8	59	67
Total partiel (budget ordinaire)	650 805,1	657 757,0	1 890	1 893
Fonds extrabudgétaires	21 609,9	26 090,1	96	86
Total	672 415,0	683 847,1	1 986	1 979

^a Budget net représentant la part de l'ONU dans les activités financées en commun.

Ressources nécessaires, par Office (budget ordinaire)



1. Gestion des conférences (New York)

Tableau 2.13

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	11 498,5	11 545,7	40	41
Planification et coordination des services de conférence	79 920,2	74 396,1	106	111
Services de documentation	136 284,6	136 471,1	444	439
Services des séances et de publication	133 036,1	128 506,3	573	556
Total partiel	360 739,4	350 919,2	1 163	1 147
Fonds extrabudgétaires	5 691,6	8 139,2	11	11
Total	366 431,0	359 058,4	1 174	1 158

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social¹

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 11 545 700 dollars

- 2.27 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, qui relèvent du sous-programme 1 du programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du cadre stratégique pour la période 2010-2011, concernent l'appui technique fourni sous forme de services de secrétariat à l'Assemblée générale, au Conseil de tutelle, au Conseil économique et social et à leurs organes subsidiaires, dont la Commission de la consolidation de la paix, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. La Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est responsable de l'exécution des activités et de la réalisation des objectifs du sous-programme. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 1 de la section A du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter les travaux des organes intergouvernementaux et la prise de décisions par ces derniers^a

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration des aspects du service des séances touchant l'organisation et les procédures, et renforcement des services fonctionnels et techniques de secrétariat fournis aux États Membres et à d'autres participants des réunions prescrites

a) Diminution du nombre de plaintes émanant des représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux et de membres d'organes d'experts concernant le déroulement des réunions ainsi que le niveau et la qualité des services techniques de secrétariat

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 plaintes

2008-2009 (estimation) : 5 plaintes

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Amélioration des délais d'établissement et de soumission des documents régissant le fonctionnement des réunions intergouvernementales auxquelles le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit des services

b) Respect accru des délais de soumission des rapports finals des organes intergouvernementaux auxquels le Département fournit des services

¹ Seules les activités exécutées au Siège sont couvertes par ce sous-programme.

Mesure des résultats

2006-2007 : 99 %

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

^a L'Assemblée générale, les Première, Deuxième, Troisième et Quatrième (Questions politiques spéciales et décolonisation) Commissions, le Conseil économique et social, leurs organes subsidiaires au Siège et les autres organes intergouvernementaux bénéficiant d'un appui du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Facteurs externes

- 2.28 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les réunions et les sessions ont lieu comme prévu et les informations sur les changements apportés au calendrier des réunions, en particulier ceux qui supposent la tenue de réunions en dehors des horaires de travail normaux, sont communiquées en temps opportun et conformément aux règles de procédure applicables;
 - b) Les sessions extraordinaires, les sessions spéciales, les sessions commémoratives et les sessions d'urgence sont fixées suffisamment à l'avance.

Produits

- 2.29 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : documents concernant l'organisation des sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires, ainsi que des organes spéciaux et des conférences organisées sous les auspices de l'ONU et consacrées au désarmement, à la décolonisation, aux questions économiques et sociales ou à des questions connexes, y compris les listes préliminaires des questions à examiner, les ordres du jour provisoire et définitif et leurs annotations, la liste des questions supplémentaires, les mémorandums du Secrétaire général sur l'organisation des travaux de l'Assemblée, les rapports du Bureau à l'Assemblée et les rapports sur l'état de la documentation; projets de résolution et de décision; listes des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée et le Conseil;
 - ii) Fourniture de services fonctionnels et techniques de secrétariat, à savoir :
 - a. Fourniture de services fonctionnels et techniques de secrétariat :
 - i. Pour les séances plénières et les consultations officieuses de l'Assemblée générale à ses sessions ordinaires, extraordinaires et extraordinaires d'urgence, les débats thématiques, les réunions-débats et les tables rondes, les dialogues informels interactifs de l'Assemblée avec des représentants des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et du secteur privé (environ 300 séances et réunions de consultation); pour les réunions du Bureau (une vingtaine de réunions); pour les séances des organes subsidiaires spécialisés de l'Assemblée (une trentaine de séances); et pour la planification et l'organisation des activités et des services liés aux sessions de l'Assemblée;

- ii. Au Président de l'Assemblée générale sur toutes les questions liées à la conduite des travaux de l'Assemblée, y compris la planification pré-session des travaux des séances plénières et des grandes commissions;
 - iii. Au Président du Bureau, selon divers scénarios conçus en fonction du Règlement intérieur et des pratiques établies de l'Assemblée;
 - iv. Aux États Membres, aux délégations d'observateurs et à d'autres participants aux réunions, sur toutes les questions relatives aux travaux de l'Assemblée;
 - v. Pour les consultations officieuses lors de la séance plénière sur des questions telles que la revitalisation de l'Assemblée et la réforme de l'ONU; pour les documents de travail, les documents d'information et les documents de séance à l'intention du Président de l'Assemblée générale et des États Membres, selon qu'il convient;
 - vi. Pour la planification, l'établissement et la coordination des listes d'orateurs intervenant dans le débat général et sur les questions inscrites à l'ordre du jour examinées en séance plénière;
 - vii. Pour la planification, l'établissement et la coordination des listes de candidats et de la conduite des élections dans les principaux organes de l'ONU et les organes subsidiaires de l'Assemblée générale;
- b. Fourniture de services techniques de secrétariat :
- i. À la Première Commission (environ 80 séances et réunions de consultation), y compris l'élaboration des documents relatifs à l'organisation des travaux à distribuer avant, pendant et après la session;
 - ii. À la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (environ 70 séances et réunions de consultation), y compris l'élaboration des documents relatifs à l'organisation des travaux à distribuer avant, pendant et après la session;
 - iii. À la Deuxième Commission (environ 120 séances et réunions de consultation, 4 séances de conférences des Nations Unies pour les annonces de contributions et 40 séances de groupes de travail), y compris l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état d'avancement de la documentation;
 - iv. À la Troisième Commission (environ 120 séances et réunions de consultation et 40 séances de groupes de travail de l'Assemblée), y compris l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état d'avancement de la documentation;
 - v. À la Commission du désarmement (une soixantaine de séances pour les sessions d'organisation et les sessions de fond), y compris les sessions d'organes subsidiaires et de groupes et 10 réunions de consultation;
 - vi. Au Comité spécial de l'océan Indien (2 séances);
 - vii. Au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (une quarantaine de séances plénières, réunions de consultation et séances du Bureau), y compris l'élaboration des documents à

- distribuer avant, pendant et après les sessions du Comité spécial et du Bureau; traitement d'environ 200 communications et demandes d'audition relatives aux territoires non autonomes; organisation de deux séminaires régionaux, conformément au Plan d'action de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, et services connexes; élaboration des documents à distribuer avant et pendant les séminaires; organisation de missions de visite (trois au plus) dans des territoires non autonomes et de consultations avec les puissances administrantes concernées, selon que de besoin, et services d'appui connexes;
- viii. Au Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité (au plus 40 séances officielles et séances de rédaction), y compris la rédaction de notes techniques et de projets à soumettre au Bureau, de notes de session, de documents de séance et d'autres documents du Groupe de travail;
- ix. À la quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et réunion des États chargée d'examiner la mise en œuvre de l'Instrument international de traçage qui se tiendra dans le cadre de la réunion biennale des États (une trentaine de séances plénières, réunions de consultation et séances du Bureau) y compris la préparation des documents sur l'organisation des travaux à distribuer avant et pendant les sessions et la préparation du document final de la réunion;
- x. À la réunion d'experts gouvernementaux à composition non limitée chargée d'examiner les problèmes de mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères et les solutions possibles (une trentaine de séances plénières, réunions de consultation et séances du Bureau) y compris la préparation des documents sur l'organisation des travaux à distribuer avant et pendant les sessions et la préparation du document final de la réunion;
- xi. À la réunion de haut niveau entre l'ONU et les organisations régionales et autres organisations intergouvernementales (2 séances) et le Comité permanent des organisations régionales et autres (2 séances), y compris la préparation des documents sur l'organisation des travaux à distribuer avant et pendant les sessions;
- xii. À la Commission de consolidation de la paix (environ 130 séances et réunions de consultation du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix et des configurations propres à différents pays) y compris la préparation des documents sur l'organisation des travaux à distribuer avant et pendant les sessions;
- xiii. À la session ordinaire (40 séances par an) et réunions intersessions informelles et réunions des groupes de travail (70 séances pendant l'exercice biennal) du Comité spécial des opérations de maintien de la paix.
- c. Fourniture de services techniques de secrétariat au Conseil de tutelle, selon que de besoin;

- d. Fourniture de services techniques de secrétariat :
- i. Pour les séances plénières et les consultations officieuses du Conseil économique et social, les sessions extraordinaires ou d'urgence, les débats thématiques, les débats d'experts et les tables rondes avec des représentants d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé (environ 200 séances et réunions de consultation);
 - ii. Au Président du Conseil économique et social et le Bureau du Conseil sur toutes les questions liées au fonctionnement du Conseil, notamment la planification pré-session des travaux des sessions d'organisation, des reprises de la session d'organisation et des sessions de fond, et, le cas échéant, des reprises de la session de fond et la présentation d'avis sur le règlement intérieur;
 - iii. Aux organes subsidiaires du Conseil économique et social : Commission de statistique (une quinzaine de séances officielles), Commission de la population et du développement (20 séances et réunions de consultation), Commission du développement social (40 séances et réunions de consultation), Commission de la condition de la femme (40 séances et réunions de consultation), Commission de la science et de la technique au service du développement (25 séances et réunions de consultation), Commission du développement durable (70 séances et réunions de consultation), Comité chargé des organisations non gouvernementales (90 séances et réunions de consultation), Forum intergouvernemental sur les forêts (15 séances et réunions de consultation), Instance permanente sur les questions autochtones (40 séances); Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (14 séances), Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (14 séances) et Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (16 séances);
 - iv. Aux présidents et aux bureaux des organes subsidiaires du Conseil, notamment des avis sur le règlement intérieur de ses commissions techniques;
 - v. Aux États Membres, aux délégations d'observateurs et à d'autres participants aux réunions, sur toutes les questions relatives aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires;
 - vi. Pour la planification, l'établissement et la coordination des listes de candidats et de la conduite des élections au Bureau du Conseil économique et social et dans les bureaux des organes subsidiaires du Conseil.
- e. Fourniture de services techniques de secrétariat :
- i. Pour les séances (40) des comités préparatoires de diverses conférences inscrites au calendrier des réunions et conférences de l'Organisation des Nations Unies et séances de ces conférences, si nécessaire;
 - ii. Aux organes intergouvernementaux dont la Division assure le service pour l'élaboration de leurs rapports, y compris ceux destinés à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social;

- b) Autres activités de fond :
- i) Publications en série : *Manuel à l'usage des délégations* (2010 et 2011);
 - ii) Gestion d'une bibliothèque de références, notamment d'une base de données informatisée;
 - iii) Tenue à jour d'un fichier électronique de référence, en coordination avec le Bureau des affaires juridiques, concernant la pratique et les précédents établis par l'Assemblée générale, ainsi que son règlement intérieur et ses organes subsidiaires, à l'intention des délégations et des fonctionnaires.
 - iv) Tenue à jour des sites Web et des tableaux d'affichage Internet des Première, Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions et des services QuickPlace, ainsi que du site CandiWeb, qui permet de centraliser les informations sur les élections à l'intention des délégations.

Tableau 2.15

Ressources nécessaires : New York (sous-programme 1)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	10 741,0	10 890,7	40	41
Autres objets de dépense	757,5	655,0	–	–
Total	11 498,5	11 545,7	40	41
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.30 Le montant demandé de 11 545 700 dollars (soit une diminution de 47 200 dollars), permettrait de financer 41 postes (20 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 21 postes d'agent des services généraux) et d'autres objets de dépense connexes qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif du sous-programme décrit au tableau 2.14 ci-dessus, compte tenu du volume estimatif des services de conférence tel qu'indiqué au tableau 2.29 ci-dessus. L'augmentation de 149 700 dollars au titre des postes correspond au transfert à la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) de la Division des réunions et des services de publication (sous-programme 4), qui devrait permettre de faire face à un accroissement de la charge de travail et de la complexité des tâches lié à l'augmentation du nombre de séances et à la gestion de plusieurs tableaux d'affichage Internet et espaces Quickplace à l'appui des activités et de la communication intergouvernementales. Pour les dépenses au titre d'autres rubriques, le montant couvrirait le personnel temporaire (autre que pour les réunions) nécessaire pour faire face aux surcharges de travail qu'implique le service des séances, et les frais de voyage du personnel assurant le secrétariat des réunions tenues hors Siège, sous réserve des décisions de l'Assemblée générale. La diminution de 102 500 dollars au titre des autres rubriques est principalement imputable au montant prévu au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), qui a été fixé en tenant compte de la structure des dépenses antérieures.

Sous-programme 2 Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 74 396 100 dollars

- 2.31 La responsabilité du sous-programme incombe au Service de la planification centrale et de la coordination. Dans le cadre de ses attributions, le Service assure le secrétariat technique et fonctionnel du Comité des conférences et de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée au titre du sous-programme 2, section A, du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une utilisation optimale des capacités des services de réunion et de documentation, grâce à une coordination à l'échelle mondiale

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des services de conférence

a) Diminution du nombre de plaintes émanant des représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux et de membres d'organes d'experts concernant la qualité des services techniques de secrétariat

Mesure des résultats

2006-2007 : 83 plaintes

2008-2009 (estimation) : 66 plaintes

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Utilisation efficace des capacités des services de conférence à l'échelle mondiale, chaque fois que cela est possible et plus économique et sans que la qualité des services fournis en souffre

b) i) Hausse du taux d'utilisation des capacités des services d'interprétation et de traduction

Mesure des résultats

2006-2007 :

Interprétation : 92 %

Traduction : 100 %

2008-2009 (estimation) :

Interprétation : 93 %

Traduction : 100 %

2010-2011 (objectif) :

Interprétation : 93 %

Traduction : 100 %

ii) Hausse du taux de partage de la charge de travail entre les lieux d'affectation dotés de services de conférence^a

Pourcentage d'effectifs pour les réunions tenues ailleurs que dans les villes sièges :

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 %
2008-2009 (estimation) : 20,4 %
2010-2011 (objectif) : 21 %

Pourcentage de journées de travail
d'interprète effectuées par du personnel
détaché :

Mesure des résultats

2006-2007 : 2,9 %
2008-2009 (estimation) : 1,8 %
2010-2011 (objectif) : 2 %

Pourcentage de mots reçus d'autres lieux
d'affectation à traduire :

Mesure des résultats

2006-2007 : 1 %
2008-2009 (estimation) : 0,6 %
2010-2011 (objectif) : 0,7 %

Pourcentage de pages imprimées pour des
documents provenant d'autres lieux
d'affectation :

Mesure des résultats

2006-2007 : 1,45 %
2008-2009 (estimation) : 2,35 %
2010-2011 (objectif) : 3 %

c) Utilisation accrue des services de réunion
offerts aux organes intergouvernementaux, aux
organes d'experts et aux conférences spéciales
conformément aux résolutions, aux règles et
aux dispositions concernant les langues

c) i) Meilleur équilibre entre le nombre de
réunions prévues et le nombre de réunions
effectivement tenues

Mesure des résultats

2006-2007 :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 6 800
Nombre de séances tenues : 6 460
Taux d'exécution : 95 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 13 230
Nombre de séances tenues : 10 708
Taux d'exécution : 81 %

2008-2009 (estimation) :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 6 102
Nombre de séances tenues : 6 554
Taux d'exécution : 107 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 14 324
Nombre de séances tenues : 11 520
Taux d'exécution : 80 %

2010-2011 (objectif) :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 6 200

Nombre de séances tenues : 6 200

Taux d'exécution : 100 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 13 324

Nombre de séances tenues : 10 520

Taux d'exécution : 79 %

ii) Pourcentage accru de réunions tenues « selon les besoins » par les organes bénéficiant de services d'interprétation

Mesure des résultats

2006-2007 : 88 %

2008-2009 (estimation) : 88 %

2010-2011 (objectif) : 88 %

d) Renforcement, au Secrétariat, du système de répartition des responsabilités et de responsabilisation, afin que la documentation soit traitée dans les délais et distribuée en temps voulu aux États Membres et aux participants des réunions, conformément à la règle des six semaines

d) i) Pourcentage accru de documents soumis par les départements et bureaux auteurs dans les délais prescrits

Mesure des résultats

2006-2007 : 64 %

2008-2009 (estimation) : 71 %

2010-2011 (objectif) : 90 %

ii) Pourcentage accru de documents soumis à temps, ne dépassant pas le nombre de pages prescrit et publiés dans la limite des six semaines

Mesure des résultats

2006-2007 : 81 %

2008-2009 (estimation) : 81 %

2010-2011 (objectif) : 90 %

e) Augmentation des services de conférence fournis aux groupes régionaux et à d'autres grands groupes d'États Membres

e) i) Pourcentage accru de réunions des groupes régionaux et des autres grands groupes d'États Membres auxquelles des services d'interprétation sont assurés

Mesure des résultats

2006-2007 : 79 %

2008-2009 (estimation) : 84 %

2010-2011 (objectif) : 84 %

ii) Pourcentage accru de réunions des groupes régionaux et d'autres grands groupes d'États Membres tenues dans des installations de conférence

Mesure des résultats

2006-2007 : 100%

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

^a La pratique de la répartition de la charge de travail est fonction du type et du lieu des réunions. Ces indicateurs s'entendent à l'échelle mondiale : les mêmes informations sont présentées pour chaque lieu d'affectation assurant des services de conférence (New York, Genève, Vienne et Nairobi) et elles tiennent compte du partage de la charge de travail avec les commissions régionales et les fonds, programmes et organismes des Nations Unies. Le travail effectué par le personnel détaché d'un lieu d'affectation à un autre est comptabilisé dans les indicateurs du volume de travail du second.

Facteurs externes

2.32 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent ou, en son nom, par le Comité des conférences;
- b) La prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'avoir lieu « en fonction des disponibilités »;
- c) Les documents prévus soumis à titre prioritaire qui entraînent des retards dans le traitement des autres documents présentés dans les délais sont réduits au maximum;
- d) Les parties intéressées respectent leurs engagements et leurs obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents, y compris leur longueur, et de préparation des réunions;
- e) Les organes délibérants prennent les décisions nécessaires pour la production de la documentation et des services de conférence prescrits et les crédits correspondants sont ouverts;
- f) Les progrès technologiques et les innovations industrielles correspondantes facilitent la tâche des services de réunion et de documentation.

Produits

2.33 Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels et techniques pour les réunions : appui aux réunions du Comité des conférences (une trentaine de séances) et assistance à la Cinquième Commission aux fins de l'examen du point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à l'Assemblée générale et au Comité des conférences sur les questions ayant trait à l'organisation des services de conférence (réunions et documentation) (une vingtaine de rapports); participation aux travaux de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications;
 - iii) Autres services : assistance au Comité des conférences aux fins de l'élaboration de ses rapports à l'Assemblée générale; fourniture de services de secrétariat à la Réunion

annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications et tenue à jour du site Web;

b) Services de conférence :

- i) Gestion des réunions : élaboration du projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour examen par le Comité des conférences et adoption par l'Assemblée générale; suivi du calendrier approuvé des conférences et réunions; planification et service des séances au Siège; coordination du programme quotidien des séances des organes intergouvernementaux et service de ces séances; coordination du service des séances tenues hors Siège par des organes basés à New York; suivi de l'exploitation des moyens de conférence au Siège et établissement de rapports à ce sujet; synthèse de tous les rapports sur les questions relatives aux réunions adressés à l'Assemblée et au Comité des conférences;
- ii) Publication du Journal quotidien des Nations Unies, y compris la liste quotidienne des documents établis au Siège;
- iii) Gestion des documents : analyse des mandats des principaux organes de l'ONU et de leurs organes subsidiaires en vue d'évaluer la demande de documents; recensement des entités auteurs en vue d'appliquer le système des créneaux suivant les règles et règlements relatifs à la soumission des documents en temps voulu et au contrôle et à la limitation de la documentation, notamment en donnant des conseils aux entités auteurs quant à la meilleure façon de planifier la documentation; établissement de calendriers semestriels de soumission des documents, suivi du respect des délais et présentation de rapports sur les réalisations de toutes les entités auteurs aux organes intergouvernementaux compétents; établissement de prévisions concernant le volume de travail de tous les services chargés du traitement de la documentation; programmation et suivi de la production de la documentation conformément au calendrier des réunions et établissement de rapports sur la parution des documents; coordination de la soumission et du traitement à distance des documents destinés à des réunions et à des conférences tenues hors Siège; externalisation de la traduction, du traitement de textes et d'autres travaux; fourniture d'une assistance et de commentaires aux sous-traitants; contrôle du respect des délais impartis pour les travaux sous-traités; gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de sociétés et de travailleurs indépendants; établissement et gestion des contrats;
- iv) Suivi de l'exécution des programmes et présentation des rapports correspondants : analyse et évaluation systématiques des objectifs, de l'utilité, de l'efficacité, de l'efficacé et de l'impact des activités du programme au regard des objectifs fixés au niveau mondial; évaluation des produits obtenus et des activités menées au titre de tous les sous-programmes; détermination des risques et de leur incidence sur la prestation des services; mise en œuvre de mesures correctives de réduction des risques, y compris grâce à des activités de formation et d'échange de personnel; application des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales en vue d'améliorer l'exécution du programme au profit de l'ensemble du système; établissement et suivi de rapports statistiques pour la gestion des conférences à New York; coordination de la présentation des rapports statistiques de toutes les entités chargées des services de conférence à Genève, Vienne et Nairobi; et comparaison avec les pratiques en vigueur dans d'autres organismes du système des Nations Unies;
- v) Informatique : augmentation des fonctionnalités et des usages des systèmes informatiques centraux du Département de manière à assurer un appui efficace aux

réunions et à la gestion des documents; exécution, en collaboration étroite avec les trois autres lieux d'affectation, des principaux éléments du système de gestion intégrée des conférences; promotion de l'usage de la traduction assistée par ordinateur et de solutions émanant de serveurs; mise en place, avec l'appui du Bureau des technologies de l'information et des communications, de moyens techniques pour faciliter le travail en délocalisé; fourniture d'un point d'accès unique à toutes les ressources terminologiques de l'ONU de manière à favoriser la mise au point d'une base de données terminologiques mondiale pour l'Organisation; recours à la numérisation des documents, au système d'acheminement électronique des documents et aux outils de recherche des informations en vue d'une meilleure gestion des contenus; protection du processus de gestion des conférences grâce à l'élaboration de plans et de mesures garantissant la continuité des services informatiques; prestation de services informatiques fiables et efficaces à tous les services du Département à New York pendant la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement;

- vi) Gestion des effectifs, des successions et des aptitudes et coordination de la formation : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes, opérations, politiques et autres activités pertinents, y compris la planification des effectifs et des successions; établissement de contacts avec des travailleurs potentiels; simplification des procédures des concours linguistiques, en coopération étroite avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, et mise au point d'autres outils d'examen et de sélection et de programmes de stages linguistiques adaptés aux besoins opérationnels de tous les sous-programmes; coordination de la formation approfondie des effectifs; et fourniture d'un appui fonctionnel et technique à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, de manière à faciliter les synergies entre les pratiques optimales et les objectifs du Département en matière de gestion des aptitudes dans le cadre des services de conférence.

Tableau 2.17

Ressources nécessaires : sous-programme 2 (New York)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	19 518,9	20 423,4	106	111
Autres objets de dépense	60 401,3	53 963,7	–	–
Total partiel	79 920,2	74 396,1	106	111
Fonds extrabudgétaires	1 891,8	3 400,2	–	–
Total	81 812,0	77 796,3	106	111

- 2.34 Le montant demandé de 74 396 100 dollars, soit une diminution de 5 524 100 dollars, doit permettre de financer 111 postes (dont 20 dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 91 dans celle des services généraux) et d'autres objets de dépense y relatifs pour réaliser l'objectif du sous-programme décrit dans le tableau 2.16 ci-dessus, compte tenu du volume estimatif des services devant être fournis à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et à tous les organes de l'ONU au Siège durant l'exercice 2010-2011,

dans le cadre du programme de réunions proposé. Le montant de 20 432 400 dollars demandé pour les postes, en augmentation de 913 500 dollars, correspond à une réorganisation interne des fonctions de gestion des réunions et des technologies de l'information au titre du sous-programme. Cette réorganisation se traduit par la création de deux postes (1 P-4 et 1 P-2/1), le transfert dans cette division du Groupe du Journal qui comporte quatre postes d'agent des services généraux [1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] de la Division des réunions et de la publication, au titre du sous-programme 4, et l'abolition prévue d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes). Ces postes correspondent à une combinaison de propositions interdépendantes concernant : a) la concentration des éléments de planification des programmes et le renforcement de la gestion des réunions de manière à répondre aux exigences et aux difficultés croissantes de la production quotidienne du Journal; b) le renforcement de la gestion des technologies de l'information au niveau du système; et c) la consolidation et la rationalisation des activités du sous-programme sous l'effet de la reconfiguration des tâches dans le contexte de la rationalisation des services de conférence.

- 2.35 Le montant de 53 963 700 dollars relatif aux autres objets de dépense, faisant apparaître une diminution de 6 437 600 dollars, doit permettre de financer les autres dépenses de personnel, les frais de voyage, les services contractuels et d'autres frais généraux de fonctionnement liés au programme de réunions prévu et aux documents qui doivent être produits au cours de l'exercice 2010-2011. La diminution de 6 437 600 dollars s'explique par : a) une réduction de 4 264 900 dollars au titre des dépenses relatives au personnel temporaire recruté pour les réunions prévues dans le calendrier envisagé pour 2010-2011; b) une réduction nette au titre des autres dépenses de personnel, y compris les heures supplémentaires et le sursalaire pour le service de nuit, et des dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) (1 112 700 dollars), grâce à des mesures d'économie telles que le regroupement des rapports, l'application de la règle limitant le nombre de pages des documents et la simplification du processus d'exécution des tâches; c) une réduction de 1 million de dollars au titre de la traduction contractuelle, qui tient compte des dépenses antérieures relatives à ce poste; et d) une réduction de 60 000 dollars des ressources nécessaires à la rubrique Mobilier et matériel, conformément au rythme de remplacement établi et compte tenu des habitudes de dépense précédentes.

Sous-programme 3

Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 136 471 100 dollars

- 2.36 Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la Division de la documentation. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 3, section A du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres, dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Travail de référence, d'édition et de traduction de haute qualité concernant les documents de conférence et autres textes écrits, la spécificité de chaque langue étant dûment respectée

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services de traduction et d'édition

Mesure des résultats

2006-2007: 39 plaintes
2008-2009 (estimation): 32 plaintes
2010-2011 (objectif): aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'édition et de traduction

b) i) Dosage optimal des différents modes de traduction (mesuré en pourcentage du nombre total de mots)

Mesure des résultats

2006-2007 :
Interne : 76 %
Contractuel : 20 %
Délocalisé : 4 %
2008-2009 (estimation) :
Interne : 74 %
Contractuel : 23 %
Délocalisé : 3 %
2010-2011 (objectif) :
Interne : 73 %
Contractuel : 21 %
Délocalisé : 6 %

ii) Maintien de la moyenne de production par fonctionnaire et par jour

Mesure des résultats

2006-2007 :
Traduction : 1 537 mots
Édition : 6 513 mots
2008-2009 (estimation) :
Traduction : 1 467 mots
Édition : 5 200 mots^a

2010-2011 (objectif) :
Traduction : 1 467 mots
Édition : 5 200 mots

^a La différence par rapport au résultat de 2006-2007 s'explique par un changement de méthode statistique utilisée; en réalité, la charge de travail et la production sont demeurées constantes.

Facteurs externes

- 2.37 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations en ce qui concerne la soumission de documents dans le respect des règles établies;
 - b) Des améliorations sensibles sont apportées à certains logiciels commerciaux de sorte que l'ensemble des tâches puissent être informatisées (reconnaissance vocale, etc.) ou des logiciels sont mis au point pour les langues qui ne sont pas encore couvertes.

Produits

- 2.38 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants : services de conférence (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- a) Traduction des documents destinés aux organes délibérants et d'autres documents à partir des six langues officielles de l'Organisation et dans ces langues; traduction de certains documents en allemand et services connexes, le financement provenant de fonds extrabudgétaires;
 - b) Rédaction et traduction des comptes rendus analytiques des séances des organes et des conférences autorisés à en faire établir;
 - c) Prestation de services de référence et de terminologie aux éditeurs, traducteurs, interprètes et rédacteurs de procès-verbaux, ainsi qu'aux usagers d'autres départements et bureaux du Secrétariat;
 - d) Établissement, y compris l'édition et la préparation en vue de leur reproduction, des documents officiels et des comptes rendus des séances; édition et préparation des documents destinés aux organes délibérants et des publications techniques; établissement de normes rédactionnelles; publication de directives et instructions concernant la rédaction et l'édition des documents;
 - e) Contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur, évaluation de nouveaux sous-traitants éventuels, formulation de recommandations concernant leur inscription sur la liste et évaluation d'échantillons de traductions soumis par des sociétés de traduction dans le cadre d'appels d'offres pour des services de traduction contractuels;
 - f) Supports techniques : élaboration de notes et bulletins terminologiques sur divers sujets (abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions, domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation) à la fois sous forme électronique et sur support papier; gestion, mise à jour et enrichissement de la base de données terminologiques (UNTERM) sur l'Internet.

Tableau 2.19

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	136 284,6	136 471,1	444	439
Total partiel	136 284,6	136 471,1	444	439
Fonds extrabudgétaires	3 799,8	4 739,0	11	11
Total	140 084,4	141 210,1	455	450

- 2.39 Le montant prévu de 136 471 100 dollars, soit une augmentation nette de 186 500 dollars, permettrait de financer les 439 postes nécessaires pour atteindre l'objectif du sous-programme décrit au tableau 2.18 ci-dessus (369 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 70 postes d'agent des services généraux), compte tenu du volume estimatif des services de conférence devant être fournis à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et aux autres organes de l'ONU au Siège durant l'exercice 2010-2011 dans le cadre du programme des séances proposé. L'augmentation des ressources nécessaires est le résultat net des modifications suivantes du tableau d'effectifs : a) l'effet-report de l'approbation de sept postes de réviseur hors classe (P-5) pour l'exercice 2008-2009; b) le transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) de la Division des réunions et des services de publication au titre du sous-programme 4; c) le transfert à Genève de six postes de traducteur adjoint (P-2) en vue de renforcer la capacité des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève; et d) le reclassement de deux postes de la classe P-4 à la classe P-5 à la Section du contrôle de la rédaction, compte tenu du surcroît de responsabilités dû à la réorganisation de la fonction d'édition et d'autres mesures visant à améliorer l'efficacité des services d'édition dans le cadre du système de traitement électronique des travaux, de manière à accroître l'assistance fournie aux auteurs et à mieux communiquer avec eux.

**Sous-programme 4
Service des séances et services de publication**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 128 506 300 dollars

- 2.40 La responsabilité du sous-programme incombe à la Division des séances et des services de publications. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie qui a été exposée en détail dans le sous-programme 4 du chapitre A du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Haute qualité des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de traitement de texte et de publication

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance et de publication

Mesure des résultats

2006-2007 : 35 plaintes

2008-2009 (estimation) : 29 plaintes

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de traitement de texte et de publication

b) i) Dosage optimal des divers modes de fourniture des services d'interprétation et de rédaction des procès-verbaux de séance (pourcentage de journées de travail)

Mesure des résultats

Interprétation :

2006-2007 :

Personnel permanent : 83 %

Personnel temporaire : 17 %

2008-2009 (estimation) :

Personnel permanent : 78 %

Personnel temporaire : 22 %

2010-2011 (objectif) :

Personnel permanent : 75 %

Personnel temporaire : 25 %

Rédaction de procès-verbaux de séance :

2006-2007 :

Personnel permanent : 69,4 %

Personnel temporaire : 29,3 %

Personnel délocalisé : 1,3 %

2008-2009 (estimation) :

Personnel permanent : 69,4 %

Personnel temporaire : 28,4 %

Personnel délocalisé : 2,2 %

2010-2011 (objectif) :

Personnel permanent : 70 %

Personnel temporaire : 27 %

Personnel délocalisé : 3 %

ii) Maintien de la moyenne de production journalière par personne des opérateurs de traitement de texte

Mesure des résultats

2006-2007 : 7 138 mots

2008-2009 (estimation) : 7 357 mots

2010-2011 (objectif) : 7 357 mots

iii) Augmentation de la proportion de documents imprimés à la demande (pourcentage du nombre total de pages)

Mesure des résultats

2006-2007 : 24 %

2008-2009 (estimation) : 24 %

2010-2011 (objectif) : 28 %

iv) Accroissement du taux d'utilisation de la capacité d'impression interne

Mesure des résultats

2006-2007 : 38 666 pages imprimées

2008-2009 (estimation) : 36 919 pages
imprimées

2010-2011 (objectif) : 37 200 pages
imprimées

Facteurs externes

2.41 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme de réunions ne sont qu'occasionnels;
- b) Les parties concernées respectent leurs responsabilités et obligations selon les règles établies pour la soumission de la documentation.

Produits

2.42 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts : procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres organes autorisés à en bénéficier;
- b) Services de conférence :
 - i) Services d'interprétation pour des réunions tenues aussi bien au Siège qu'ailleurs;

- ii) Traitement de texte : établissement de la copie au net pour la reproduction des documents dans les six langues officielles; archivage électronique de ces documents; production et expédition de lettres et de notes verbales;
- iii) Mise au point des maquettes pour l'impression des documents officiels et d'autres documents, à l'aide de logiciels d'édition électronique;
- iv) Publication : impression, reliure et distribution de divers documents; archivage et gestion des documents dans le système de diffusion électronique des documents de l'ONU (SEDOC), y compris les documents numérisés et archivés sous forme d'image.

Tableau 2.21

Ressources nécessaires : sous-programme 4 (New York)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)		2008-2009	2010-2011
	2008-2009	2010-2011		
Budget ordinaire				
Postes	126 015,8	122 586,0	573	556
Autres objets de dépense	7 020,3	5 920,3	–	–
Total partiel	133 036,1	128 506,3	573	556
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	133 036,1	128 506,3	573	556

- 2.43 Le montant de 128 506 300 dollars, qui marque une baisse de 4 529 800 dollars, doit servir à financer 556 postes (198 d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 358 d'agent des services généraux ou d'autres catégories) et d'autres objets de dépense connexes qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif du sous-programme décrit au tableau 2.20 ci-dessus, compte tenu du volume estimatif de services de conférence à fournir à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et à tous les autres organes des Nations Unies, au Siège, au cours de l'exercice biennal 2010-2011, dans le cadre du projet de calendrier des réunions. Le montant de 122 586 000 dollars destiné au financement des postes, en baisse de 3 429 800 dollars, tient compte : a) du transfert de six postes P-3 de la Division à Genève, en vue d'étoffer les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève; b) du transfert du Groupe chargé du Journal, doté de quatre postes [1 d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 3 d'agent des services généraux (Autres classes)] au Service de la planification centrale et de la coordination au titre du sous-programme 2 en vue de renforcer la capacité de gestion des réunions de manière à faire face aux exigences et à la complexité croissante de la production quotidienne du Journal; et c) du transfert de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes), l'un à la Division de l'Assemblée générale et des affaires du Conseil économique et social, au titre du sous-programme 1, et l'autre à la Division de la documentation, au titre du sous-programme 3, et de la suppression de cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes) dans les services de traitement de texte, à la suite des gains d'efficacité obtenus grâce aux innovations technologiques et à la rationalisation des méthodes de travail.
- 2.44 Le montant de 5 920 300 dollars, en baisse de 1,1 million de dollars, qui est inscrit à la rubrique Autres objets de dépense permettra de financer les services contractuels dans le domaine de la

reproduction, les dépenses générales de fonctionnement et l'achat de fournitures pour l'atelier de reproduction. La baisse résulte de l'application de diverses mesures d'économie dans le domaine de la reproduction telles que le respect de la limitation du nombre de pages, le recours à l'impression à la demande et l'adoption de la distribution électronique et des médias électroniques (y compris des multimédias) dans le processus de production, grâce aux innovations technologiques.

2. Gestion des conférences (Genève)²

Tableau 2.22

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)		2008-2009	2010-2011
	2008-2009			
Budget ordinaire				
Planification et coordination des services de conférence	49 299,8	55 753,0	74	77
Services de documentation	75 458,9	79 934,5	233	245
Service des séances et services de publication	84 271,0	86 476,6	307	303
Services de bibliothèque	15 445,5	15 366,7	54	54
Total partiel	224 475,2	237 530,8	668	679
Fonds extrabudgétaires	5 824,0	5 917,7	8	6
Total	230 299,2	243 448,5	676	685

- 2.45 La Division des services de conférence de Genève, qui est régie par les dispositions de la circulaire ST/SGB/2000/4 et ST/SGB/2005/9 et qui reçoit ses directives du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, comprend le Bureau du Directeur, le Service de la planification centrale et de la coordination (gestion des réunions, gestion des documents, édition, références et services contractuels et technologies de l'information), le Service linguistique (traduction et terminologie), le Service d'interprétation et le Service des publications (impression, édition et relecture des publications, distribution et traitement de texte).
- 2.46 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la Division aura à répondre à une demande accrue de la part du Conseil des droits de l'homme et de ses mécanismes en raison des décisions prises par le Conseil en 2008. Qui plus est, la Convention relative aux droits des personnes handicapées sera pleinement opérationnelle après son entrée en vigueur en 2009. Elle sera source de nouveaux défis pour la Division, notamment pour ce qui est de l'interprétation en langue des signes et de la production de documents en braille. L'expérience de la Division concernant l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, dont les trois premières sessions ont eu lieu en 2008, a montré qu'il fallait davantage de ressources pour établir la documentation y relative. L'examen périodique universel couvre six semaines de réunions par an, soit l'équivalent de la charge de

² La responsabilité du sous-programme 1 incombe exclusivement au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences au Siège.

travail de l'ancienne Commission des droits de l'homme. D'autres organes des droits de l'homme comme le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Comité des droits de l'enfant et le Comité contre la torture ont également prévu une légère augmentation de leurs activités au cours de l'exercice biennal 2010-2011, ce qui pèsera sur la Division. Les sommes prévues dans ce chapitre pour la Division des services de conférence sont destinées à faire face à l'augmentation de la charge de travail. Le montant total des ressources serait accru de 13 055 600 dollars, soit de 5,8 % par rapport à leur niveau actuel, et 12 postes supplémentaires d'administrateur seraient créés par les mesures énoncées au paragraphe 2.12 ci-dessus.

- 2.47 Pour faire face aux exigences accrues en matière de services de conférence au cours de l'exercice biennal, la Division compte : a) créer, dans la limite des ressources disponibles, un groupe du suivi, de l'évaluation, de la gestion des risques et de la vérification statistique chargé de mieux aligner les ressources sur la charge de travail, d'effectuer une évaluation exhaustive des risques au sein de la Division et d'établir des rapports hiérarchisant les risques et les effets qu'ils seraient susceptibles d'avoir sur les sous-programmes, de trouver les moyens d'atténuer les risques connus et d'encourager le recours à la gestion des risques comme outil de gestion et de promouvoir une stratégie d'évaluation systématique des risques liés aux décisions de l'Administration qui puisse aider les directeurs de programme à améliorer leurs résultats; et b) prendre des mesures supplémentaires pour faire cadrer et harmoniser son organigramme et ses activités avec ceux du Département au Siège afin de se conformer aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne sur la gestion globale intégrée des services de traduction et pour rendre compte fidèlement dans les délais impartis de l'exécution des programmes au titre du système intégré de suivi.
- 2.48 Comme il est indiqué au paragraphe 2.7 ci-dessus, les activités de bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève et les ressources correspondantes sont programmées au titre de cette rubrique du chapitre 2, au titre du sous-programme 5 (Services de bibliothèque).

Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 55 753 000 dollars

- 2.49 Au sein de la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève, la responsabilité de ce sous-programme incombe au Bureau du Directeur et au Service de la planification centrale et de la coordination. La mise en œuvre se fera selon la stratégie qui a été exposée en détail pour le sous-programme 2 de la section B du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une utilisation optimale des capacités des services de réunion et de documentation, grâce à une coordination à l'échelle mondiale

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des services de conférence

a) Diminution du nombre de plaintes concernant la qualité des services de conférence émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux et de membres des organes d'experts

b) Utilisation efficace des capacités des services de conférence à l'échelle mondiale, lorsque c'est possible et plus économique et sans que la qualité des services fournis en souffre

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte
2008-2009 (estimation) : aucune plainte
2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) i) Hausse du taux d'utilisation de la capacité des services d'interprétation et de traduction

Mesure des résultats

2006-2007 :

Interprétation : 91 %

Traduction : 100 %

2008-2009 : (estimation) :

Interprétation : 92 %

Traduction : 100 %

2010-2011 (objectif) :

Interprétation : 93 %

Traduction : 100 %

ii) Hausse du taux de partage de la charge de travail entre les lieux d'affectation dotés de services de conférence^a

Mesure des résultats

Pourcentage de membres du personnel affectés à des réunions tenues ailleurs qu'au siège de l'organe :

2006-2007 : 20 %

2008-2009 : (estimation) : 20 %

2010-2011 (objectif) : 21 %

Pourcentage de journées de travail d'interprète effectuées par du personnel en détachement :

2006-2007 : 2,9 %

2008-2009 : (estimation) : 1,8 %

2010-2011 (objectif) : 2 %

Pourcentage des mots traduits provenant d'autres lieux d'affectation à des fins de traduction :

2006-2007 : 1 %

2008-2009 (estimation) : 0,6 %

2010-2011 (objectif) : 0,7 %

Pourcentage des pages imprimées représenté par des documents provenant d'autres lieux d'affectation :

2006-2007 : 1,45 %

2008-2009 (estimation) : 2,35 %

2010-2011 (objectif) : 3 %

- c) Hausse du taux d'utilisation des services de réunion alloués aux organes intergouvernementaux, aux organes d'experts et aux conférences spéciales conformément aux résolutions, aux règles et aux dispositions concernant les langues
- c) i) Amélioration de la proportion de réunions prévues et qui sont effectivement tenues
- Mesure des résultats*
2006-2007 :
- Avec interprétation :
- Nombre de séances prévues : 5 489
 - Nombre de séances tenues : 4 783
 - Taux d'exécution : 87 %
- Sans interprétation :
- Nombre de séances prévues : 14 377
 - Nombre de séances tenues : 13 207
 - Taux d'exécution : 92 %
- 2008-2009 : (estimation) :
- Avec interprétation :
- Nombre de séances prévues : 5 820
 - Nombre de séances tenues : 5 284
 - Taux d'exécution : 91 %
- Sans interprétation :
- Nombre de séances prévues : 17 300
 - Nombre de séances tenues : 12 436
 - Taux d'exécution : 72 %
- 2010-2011 (objectif) :
- Avec interprétation :
- Nombre de séances prévues : 5 820
 - Nombre de séances tenues : 5 820
 - Taux d'exécution : 100 %
- Sans interprétation :
- Nombre de séances prévues : 17 300
 - Nombre de séances tenues : 17 300
 - Taux d'exécution : 100 %
- ii) Augmentation du pourcentage de réunions tenues avec interprétation, par les organes bénéficiant de services d'interprétation « selon les besoins »
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 : (objectif) 100 %
- d) Renforcement du système d'attributions de responsabilités du Secrétariat, afin que la documentation soit traitée dans les délais et distribuée en temps voulu aux États Membres et aux participants des réunions, dans le respect de la règle des six semaines
- d) i) Accroissement du pourcentage de documents soumis par les départements et bureaux auteurs dans les délais prescrits
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 44 %
2008-2009 (estimation) : 35 %
2010-2011 (objectif) : 50 %

- ii) Accroissement du pourcentage de documents soumis à temps, ne dépassant pas le nombre de pages prescrit et publiés dans la limite des six semaines
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 38 %
2008-2009 (estimation) : 36 %
2010-2011 (objectif) : 65 %
- e) Fourniture d'une plus grande part des services de conférence demandés par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres
- e) i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 74 %
2008-2009 (estimation) : 67 %
2010-2011 (objectif) : 85 %
- ii) Augmentation du pourcentage de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des installations de conférence ont été fournies
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 83 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %

^a La répartition de la charge de travail dépend du type et du lieu des réunions. Ces indicateurs sont des indicateurs mondiaux. La même information est présentée pour chaque lieu d'affectation offrant des services de conférence (New York, Genève, Vienne et Nairobi) et tient compte de la répartition de la charge de travail entre les commissions régionales et les fonds et programmes et organismes des Nations Unies. Le travail effectué par du personnel détaché d'autres lieux d'affectation est pris en compte dans les indicateurs de charge de travail du lieu d'affectation qui bénéficient des services de ce personnel.

Facteurs externes

- 2.50 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- Les changements imprévus ou apportés au programme de réunion avec un bref délai ne sont qu'occasionnels et sont dûment autorisés par l'organe intergouvernemental compétent ou, en son nom, par le Comité des conférences;
 - Les perturbations du programme prévu de traitement de la documentation dues à la soumission de documents imprévus ayant un rang de priorité élevé sont réduites au minimum;
 - La politique actuelle consistant à fournir des services de réunion aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres « selon les disponibilités » demeure inchangée;
 - Les parties concernées respectent les responsabilités et obligations que leur imposent les règles établies en matière de soumission des documents et de préparation des réunions.

Produits

2.51 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Gestion des réunions : planification et coordination du calendrier approuvé des réunions tenues à Genève; programmation et service des séances; coordination du programme quotidien des séances des organes intergouvernementaux et service de ces séances; coordination du service des séances tenues hors Siège par des organes basés à Genève; consultations suivies avec les secrétariats techniques sur l'affectation des services; affectation prévisionnelle du personnel temporaire nécessaire pour assurer le fonctionnement du matériel et les services nécessaires au bon déroulement des réunions; suivi de l'utilisation des ressources prévues pour les réunions et communication de l'information y relative; établissement de prévisions exactes de la charge de travail et de calendriers des conférences à partir d'une analyse exhaustive des textes et mandats nouveaux et anciens portant autorisation de prestation de services de conférence; évaluation précise des besoins en personnel et en services de conférence; gestion de l'attribution des salles de conférence et des bureaux (32 salles et 150 bureaux);
- b) Gestion des documents : analyse des mandats des principaux organes à Genève aux fins de l'évaluation de documents; établissement de la liste des départements chargés d'établir les manuscrits; contacts avec les départements chargés d'établir les documents à propos des règles et règlements se rapportant à la documentation; surveillance de l'application des directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation; conseils aux entités auteurs quant aux meilleures pratiques de gestion prévisionnelle de la documentation; établissement de prévisions relatives au volume de travail de tous les services de la Division; programmation et suivi de la production de la documentation conformément au calendrier des réunions et communication de l'information concernant la parution des documents; coordination de la soumission et du traitement à distance des documents destinés à des réunions et à des conférences tenues hors Siège; externalisation de travaux de traduction et autres; fourniture d'une assistance et d'information en retour aux sous-traitants; contrôle du respect des délais impartis pour les travaux sous-traités; gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de sociétés et de travailleurs indépendants; établissement et gestion des contrats; contrôle et suivi en amont et en aval du flux de production de la documentation et des publications;
- c) Informatique : renforcement des moyens actuels, le but étant de faciliter la mise en commun des données entre les services de conférence de New York, de Genève, de Vienne et de Nairobi; harmonisation de la politique mondiale en matière d'informatique et des priorités de la Division et de la réforme en cours; poursuite de l'intégration des systèmes visant à réduire les doubles emplois et apporter de la valeur ajoutée; mise au point d'outils de suivi permettant d'enregistrer et d'évaluer l'utilisation qui est faite des ressources de conférence d'établir à la demande des rapports statistiques fiables; poursuite de la mise en place du système de circulation électronique des documents; développement de l'utilisation des technologies applicables à la traduction, y compris la reconnaissance vocale, la dictée numérique et la traduction assistée par ordinateur;
- d) Suivi, évaluation, gestion des risques et statistiques : analyse et évaluation systématiques des objectifs, de l'utilité, de l'efficacité, de l'efficacé et de l'impact des activités de la Division au regard des objectifs fixés; détermination des risques, des enseignements tirés et des pratiques optimales permettant d'améliorer l'exécution des programmes; mise au point de systèmes d'auto-évaluation.

Tableau 2.24

Ressources nécessaires : sous-programme 2 (Genève)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant réévaluation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	17 873,5	18 582,0	74	77
Autres objets de dépense	31 426,3	37 171,0	–	–
Total partiel	49 299,8	55 753,0	74	77
Fonds extrabudgétaires	250,4	365,5	1	1
Total	49 550,2	56 118,5	75	78

- 2.52 Les ressources d'un montant de 55 753 000 dollars, qui marquent une augmentation nette de 6 453 200 dollars, doivent servir à financer 77 postes (13 d'administrateurs ou fonctionnaire de rang supérieur et 64 d'agent des services généraux) et d'autres objets de dépense nécessaires à la réalisation de l'objectif du sous-programme énoncé au tableau 2.23 ci-dessus, compte tenu du volume des services de conférence à fournir à Genève estimé sur la base du programme des réunions prévues pour l'exercice biennal 2010-2011. Le montant de 18 582 000 dollars prévu à la rubrique Postes, en augmentation de 708 500 dollars, tient compte : a) du reclassement à P-5 du poste P-4 de fonctionnaire de l'administration, indispensable pour améliorer la supervision, le contrôle de toutes les ressources financières, budgétaires, humaines et des questions d'administration générale concernant la Division, dans le cadre des responsabilités accrues devant être exercées au titre de la supervision du suivi et de l'évaluation des activités de la Division; b) du gain de trois postes d'agent des services généraux (Autres classes) transférés du Service des publications (sous-programme 4) aux fins du renforcement de la fonction Technologies de l'information de la Division, en vue de l'élaboration de nouveaux projets relatifs à l'adoption de technologies de pointe propres à chaque langue.
- 2.53 Le montant de 37 171 000 dollars, en augmentation de 5 744 700 dollars, qui est demandé à la rubrique Autres objets de dépense, permettra de financer les dépenses relatives au personnel temporaire pour les réunions, au personnel temporaire autre que pour les réunions (y compris la part des dépenses qui revient à l'Office des Nations Unies à Genève dans l'appui au site Web), les heures supplémentaires, les voyages, les services contractuels et les divers autres postes de frais généraux de fonctionnement. L'augmentation du montant tient principalement à un accroissement des ressources nécessaires au financement de l'assistance temporaire pour les réunions et de la traduction contractuelle (6 millions de dollars) prévu pour faire face au surcroît du volume de travail des services de conférence, comme indiqué au paragraphe 2.47 ci-dessus, compensé en partie par la réduction des besoins relatifs au remplacement du matériel et à l'acquisition de progiciels (255 300 dollars).

Sous-programme 3 Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 79 934 500 dollars

- 2.54 Au sein de la Division des services de conférence, la responsabilité de l'exécution du sous-programme revient au Service linguistique (à l'exclusion de la Section de traitement de texte qui relève du sous-programme 4). Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 3, section B, programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.25

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Travail de référencement, d'édition et de traduction de haute qualité, concernant les documents à l'intention des organes délibérants et autres textes écrits dans le respect de la spécificité de chaque langue

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services de traduction et d'édition

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte

2008-2009 (estimation) : aucune plainte

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'édition et de traduction

b) i) Dosage optimal des différents modes de traduction (en pourcentage du nombre total de mots)

Mesure des résultats

2006-2007 :

En interne : 88 %

Contractuelle : 8 %

Délocalisée : 4 %

2008-2009 (estimation) :

En interne : 80 %

Contractuelle : 16 %

Délocalisée : 4 %

2010-2011 (objectif) :

En interne : 82 %

Contractuelle : 15 %

Délocalisée : 3 %

ii) Respect de la moyenne de production
par traducteur et par jour

Mesure des résultats

2006-2007 :

Traduction : 1 402 mots

Édition : 4 106 mots

2008-2009 (estimation) :

Traduction : 1 463 mots

Édition : 3 938 mots

2010-2011 (objectif) :

Traduction : 1 463 mots

Édition : 4 000 mots

Facteurs externes

- 2.55 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées, à condition que les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations en ce qui concerne la soumission de documents dans le respect des règles établies.

Produits

2.56 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Services de conférence (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Traduction de la documentation à l'intention des organes délibérants et autres matériaux à partir des six langues officielles de l'Organisation et dans ces langues; établissement de la copie au net des documents en vue de leur reproduction dans les six langues officielles; et organisation de services de traduction contractuelle et de traitement de texte;
 - ii) Établissement et traduction des comptes rendus analytiques des séances des organes et des conférences autorisés à en faire établir;
 - iii) Établissement, y compris l'édition et la préparation en vue de leur reproduction, des documents officiels et des comptes rendus des séances; édition et préparation des documents destinés aux organes délibérants et des publications techniques; établissement de normes rédactionnelles; publication de directives et instructions concernant la rédaction et l'édition des documents;
 - iv) Prestation de services de référence et de terminologie aux éditeurs, traducteurs et interprètes, ainsi qu'à des usagers d'autres départements et bureaux du Secrétariat et d'autres organisations internationales;
 - v) Contrôle de qualité des traductions effectuées à l'extérieur, évaluation de nouveaux traducteurs contractuels potentiels et élaboration de recommandations concernant leur inscription sur la liste des traducteurs agréés; évaluation des échantillons de traduction soumis par les bureaux de traduction dans le cadre du lancement d'appels d'offres pour adjudger des contrats de traduction;
- b) Coopération interinstitutions, dont la fourniture de services de secrétariat à la Réunion internationale annuelle sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur, et tenue à jour de son site Web;

- c) Support technique : établissement de glossaires sur divers domaines d'activité spécialisés de l'ONU (à la fois sous forme électronique et sur support papier); tenue à jour et enrichissement de la base de données terminologiques (UNTERM) sur Internet.

Tableau 2.26

Ressources nécessaires : Genève (sous-programme 3)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	75 458,9	79 934,5	233	245
Autres objets de dépense	–	–	–	–
Total partiel	75 458,9	79 934,5	233	245
Fonds extrabudgétaires	1 516,4	1 516,4	–	–
Total	76 975,3	81 450,9	233	245

- 2.57 Le montant de 79 934 500 dollars, en hausse de 4 475 600 dollars, permettra de financer 245 postes (200 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 45 postes d'agent des services généraux) nécessaires pour atteindre l'objectif du sous-programme tel que décrit dans le tableau 2.25 ci-dessus, compte tenu du volume estimatif des services de conférence à fournir à Genève sur la base du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. L'augmentation du montant prévu au titre des postes s'explique par : a) l'effet-report de cinq postes de réviseur hors classe (P-5), dont la création avait été approuvée pour l'exercice biennal 2008-2009; et b) le transfert de 12 postes de New York (6 P-3 et 6 P-2) à la Division au titre des sous-programmes 3 et 4, pour répondre à l'accroissement de la charge de travail prévue dans le domaine des droits de l'homme.

Sous-programme 4

Service des séances et services de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 86 476 600 dollars

- 2.58 La responsabilité de l'exécution du sous-programme et de la réalisation de ses objectifs incombe au Service de l'interprétation, au Service des publications et à la Section de traitement de texte du Service linguistique. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie indiquée dans le sous-programme 4, section B, programme 1, du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.27

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Services d'interprétation, de traitement de texte et de publication de haute qualité

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services d'interprétation et de publication

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 plaintes

2008-2009 (estimation) : 1 plainte

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'interprétation, de traitement de texte et de publication

b) i) Dosage optimal des divers modes de fourniture des services d'interprétation (en pourcentage des jours de travail)

Mesure des résultats

2006-2007 :

Personnel permanent : 80 %

Personnel temporaire : 20 %

2008-2009 (estimation) :

Personnel permanent : 80 %

Personnel temporaire : 20 %

2010-2011 (objectif) :

Personnel permanent : 80 %

Personnel temporaire : 20 %

ii) Maintien de la moyenne de production journalière par personne des opérateurs de traitement de texte

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 089 mots

2008-2009 (estimation) : 4 073 mots

2010-2011 (objectif) : 3 900 mots

iii) Augmentation de la proportion de documents imprimés à la demande (pourcentage de pages)

Mesure des résultats

2006-2007 : 36 %

2008-2009 (estimation) : 41 %

2010-2011 (objectif) : 50 %

iv) Accroissement du taux d'utilisation de la capacité d'impression interne

Mesure des résultats

2006-2007 : 35 814 pages imprimées

2008-2009 (estimation) : 34 284 pages imprimées

2010-2011 (objectif) : 39 000 pages imprimées

Facteurs externes

2.59 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées, si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels;
- b) Les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions.

Produits

2.60 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Interprétation : fourniture de services d'interprétation pour les réunions tenues à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'extérieur; introduction de procédures plus formelles de contrôle de la qualité du travail des interprètes indépendants et examen et mise à jour du fichier du personnel temporaire à intervalles réguliers; resserrement de la coopération avec les universités pour recruter davantage d'interprètes qualifiés sur un marché extrêmement serré et compte tenu de la difficulté de trouver des interprètes hautement qualifiés, notamment dans certaines combinaisons linguistiques;
- b) Traitement de texte : établissement de la copie au net en vue de la reproduction des documents établis dans les six langues officielles; archivage électronique de ces documents; traitement et acheminement de la correspondance et des notes verbales;
- c) Impression : impression et reliure des publications, documents et autres supports dans les délais prescrits;
- d) Distribution : distribution et stockage des documents.

Tableau 2.28

Ressources nécessaires : Genève (sous-programme 4)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	80 868,4	83 374,0	307	303
Autres objets de dépense	3 402,6	3 102,6	–	–
Total partiel	84 271,0	86 476,6	307	303
Fonds extrabudgétaires	3 551,8	3 551,8	5	4
Total	87 822,8	90 028,4	312	307

- 2.61 Le montant de 86 476 600 dollars, en hausse de 2 205 600 dollars, permettra de financer 303 postes (111 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 192 postes d'agent des services généraux) et les dépenses connexes nécessaires pour atteindre l'objectif du sous-programme tel que décrit dans le tableau 2.27 ci-dessus, compte tenu du volume estimatif des services de conférence à fournir à Genève sur la base du programme des réunions pour l'exercice 2010-2011. L'augmentation de 2 505 600 dollars au titre des postes est liée à l'effet-report de 20 postes d'interprète (6 P-5, 6 P-4 et 8 P-3) approuvés pour l'exercice 2008-2009; elle est en partie compensée par le transfert de trois postes d'agent des services généraux (Autres classes) du Service des publications à la Section de la technologie de l'information au titre du sous-programme 2, pour renforcer le rôle de la Division dans la conception de projets liés aux nouvelles technologies et à leur application à certaines langues, et par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) à la Section de la distribution, du fait de la rationalisation des méthodes de travail que permettent les innovations technologiques. Le montant prévu pour les autres objets de dépense (3 102 600 dollars) servira à financer les dépenses générales de fonctionnement et les fournitures et accessoires relatifs à l'impression et à la diffusion de la documentation officielle. La diminution (300 000 dollars) des ressources au titre des autres objets de dépense s'explique par des mesures d'économie telles que l'application stricte de la limitation du nombre de pages et les améliorations obtenues grâce aux investissements consacrés aux technologies de l'information, l'impression à la demande et la diffusion électronique, l'utilisation des médias électroniques (y compris le multimédia) dans le processus de production.

**Sous-programme 5
Services de bibliothèque**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 15 366 700 dollars

- 2.62 La Bibliothèque des Nations Unies à Genève, qui relève de l'Office des Nations Unies, est chargée de mener à bien les activités relevant du sous-programme 3 (Services de diffusion et partage du savoir) du programme 23 (Information) du cadre stratégique pour la période 2010-2011. Ses attributions sont décrites dans la circulaire ST/SGB/2000/4 du Secrétaire général, ainsi que dans les circulaires IC/Geneva/4472, IC/Geneva/4612 et IC/Geneva/2002/15. Le Bibliothécaire en chef gère et coordonne l'ensemble des programmes et des activités de la Bibliothèque, dont font partie le Groupe de l'enregistrement et des archives, la Section du traitement de l'information et la Section des services aux usagers. Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre stratégique, la

Bibliothèque mènera ses activités parallèlement à celles de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld au Siège et en étroite collaboration avec elle, et travaillera également en réseau avec d'autres bibliothèques régionales ou relevant d'institutions spécialisées ainsi qu'avec des bibliothèques de la région de Genève.

- 2.63 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la Bibliothèque mènera en priorité cinq activités :
- a) répondre aux besoins en documentation et en information de ses usagers; b) gérer et valoriser ses importantes collections et appliquer une nouvelle politique de conservation et de diffusion;
 - c) extraire de ses collections des informations qui seront incluses dans ses bases de données et ses publications;
 - d) appliquer la politique culturelle de l'Office des Nations Unies à Genève en assurant l'administration du Comité d'action culturelle; et e) coordonner et appliquer la politique générale d'archivage de l'Office, notamment en ce qui concerne les procédures de gestion des nouveaux dossiers, ainsi que continuer à informatiser la gestion des archives et des dossiers pour tout l'Office des Nations Unies à Genève et les services du Secrétariat à Genève.

Produits

- 2.64 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services de bibliothèque : facilitation de l'accès, en temps voulu, à des produits d'information à jour, aux services et à la documentation par l'acquisition et le traitement de ressources en matière d'information (électroniques et sur papier); organisation de réunions d'information et de séminaires de formation sur les questions relevant de la Bibliothèque et des archives; entretien du matériel informatique, des logiciels et des bases de données de la Bibliothèque et des archives; maillages avec les bibliothèques des organismes des Nations Unies par le biais de réunions interinstitutions sur le partage du savoir et la gestion de l'information; conservation des collections imprimées; collecte, contrôle, indexation, gestion et préservation des documents et publications des Nations Unies dans toutes les langues officielles; préservation des collections électroniques; numérisation et formatage en microfiches de l'inventaire de la documentation des Nations unies; fourniture de services consultatifs, d'orientations et d'une assistance dans le domaine des collections de référence des départements à l'Office de Genève; fourniture de services d'information, y compris un appui informatique central pour le réseau de bibliothèques satellites (à savoir celles de la CNUCED, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation internationale pour les migrations et du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes), des bibliothèques des Nations Unies à Vienne et de la bibliothèque linguistique de l'Office à Genève; sélection d'ouvrages pour les collections; acquisition et traitement de ressources en matière d'information; fourniture de services de référence, de services de routage des documents centralisés, de prêts centralisés et de prêts interbibliothèques;
 - b) Autres activités de fond : publications en série; numérisation des archives des principaux organes de l'ONU couvrant certaines années, dans toutes les langues officielles (documents convertis à partir des microfiches ou du support papier et téléchargement vers le Système de diffusion électronique des documents); gestion et développement des sites Internet de la Bibliothèque, des archives et des activités culturelles; participation au réseau d'indexation de la documentation des Nations Unies, en commun avec les bibliothèques situées à l'extérieur; fourniture du programme de gestion des savoirs personnalisé à l'ensemble du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève; organisation et promotion d'expositions spéciales et de manifestations culturelles ainsi que de visites guidées de la Bibliothèque et des archives; fourniture de services d'appui en matière d'information, organisation de réunions d'information et de séminaires de formation concernant les questions relevant de la

Bibliothèque et des archives à l'intention des délégations, du personnel des missions permanentes, des fonctionnaires des Nations Unies, des responsables gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des stagiaires;

- c) Services administratifs et services centraux d'appui : gestion des archives et des dossiers et fourniture d'autres services d'archivage au Secrétariat; soumission de plans et de programmes de conservation; recensement des meilleures pratiques et des normes en matière de gestion électronique des dossiers et de technique et fonctionnelle des archives historiques et des dossiers actuels; transfert, stockage, destruction et conservation des dossiers; service de diffusion et fourniture de services de référence au public dans le domaine des archives historiques.

Tableau 2.29

Ressources nécessaires : Genève (sous-programme 5)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	13 583,4	13 533,4	54	54
Autres objets de dépense	1 862,1	1 833,3	–	–
Total partiel	15 445,5	15 366,7	54	54
Fonds extrabudgétaires	505,4	484,0	2	1
Total	15 950,9	15 850,7	56	55

- 2.65 Le montant de 15 366 700 dollars, soit une diminution de 78 800 dollars, permettra de financer le maintien de 54 postes (20 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 34 postes d'agent des services généraux) et les autres objets de dépense correspondants qui sont nécessaires à la mise en œuvre des activités et à la réalisation des objectifs définis au titre du sous-programme 3 (Services de diffusion et partage du savoir) du programme 23 (Information) et de la section B du sous-programme 4 [Autres services d'appui (pour les archives et les dossiers)] du programme 24 (Services de gestion et d'appui). Les ressources afférentes aux postes, en baisse de 50 000 dollars, incorporent le résultat net de la création d'un poste P-3 de fonctionnaire chargé de la gestion de l'information, en réponse aux besoins grandissants dans le cadre du programme de travail de la Bibliothèque, cette dépense étant compensée par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) à la suite de la rationalisation de l'organisation des tâches dans le domaine des services d'appui. Les ressources autres que celles affectées à des postes, en baisse de 28 800 dollars, couvriront le recrutement de personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) (y compris la part des frais d'exploitation du site Web incombant à la Bibliothèque), les frais de voyage du personnel, les services contractuels liés à l'élaboration et à l'entretien de bases de données et du logiciel d'archivage et les autres dépenses de fonctionnement.

3. Gestion des conférences (Vienne)

- 2.66 Dans sa résolution 49/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place, au Centre international de Vienne, de services de conférence unifiés qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. Le Service de gestion des conférences à Vienne est par conséquent au service non seulement de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), mais aussi de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA leur fournit à toutes des services communs d'imprimerie.
- 2.67 D'après les estimations, pendant l'exercice biennal 2010-2011, les services fournis aux organisations clientes susmentionnées qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représentent, dans la charge de travail du Service, environ 44 % des services d'interprétation, 31 % des services de distribution, 13 % des services de traduction, 23 % du service des réunions, 19 % des services de reproduction et 12 % des services de publication assistée par ordinateur et de préparation de copie.
- 2.68 Le Service de gestion des conférences est régi par la circulaire ST/SGB/2004/5. Sous l'autorité du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, qui définit les grandes orientations, son chef en assure la direction générale et la gestion et supervise la Section de la planification, de la coordination et des séances, la Section d'interprétation, les Sections de la traduction et de traitement de texte et la Section des publications de la Bibliothèque et des services anglais.

Part de l'Organisation des Nations Unies (montant net)

- 2.69 Les dépenses au titre des services de conférence à Vienne sont inscrites au budget en chiffres nets, et les crédits ouverts au budget-programme de l'Organisation des Nations Unies correspondent uniquement à la part qui revient à l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le budget global, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords conclus au sujet des services de conférence unifiés, et qui sert de base au calcul des montants nets, est également soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée générale. Les prévisions qui suivent sont donc exprimées à la fois en montants bruts et en montants nets, comme indiqué dans le tableau 2.30.

Table 2.30

Récapitulatif des ressources nécessaires par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>2006-2007 (Dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (Montant révisé des crédits ouverts)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif aux taux courants)</i>
Services de conférence, Vienne (montants bruts)	55 171,2	60 578,1	60 922,7
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire	11 310,3	13 702,6	12 184,5
Part de l'Organisation des Nations Unies (montant net)	43 860,9	46 875,5	48 738,2

2.70 Le montant net des ressources demandées au titre du budget de l'exercice biennal 2010-2011 est estimé à 48 738 200 dollars, soit une augmentation de 1 862 700 dollars par rapport au montant des crédits révisés pour l'exercice 2008-2009. Cette hausse tient essentiellement à l'augmentation de la part qui revient à l'ONU dans le montant brut du Service de gestion des conférences à Vienne pour l'exercice biennal 2010-2011, qui est estimée à environ 80 %, alors qu'elle était d'environ 77,4 % en 2008-2009. Cette augmentation de 2,6 % correspond à 1 862 700 dollars dans le montant net du budget.

Services de conférence, Vienne (montants bruts)

Tableau 2.31

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Planification et coordination des services de conférence	13 565,0	13 975,2	31	33
Services de documentation	20 454,4	19 951,1	62	59
Services des séances et des publications	25 588,4	25 707,7	83	82
Services de bibliothèque	970,3	1 288,7	–	2
Total	60 578,1	60 922,7	176	176

**Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 13 975 200 dollars (montant brut)

2.71 L'exécution du présent sous-programme et la réalisation de ses objectifs incombe au Bureau du Chef de la Section de la planification, de la coordination et des séances, qui comprend le Groupe de la gestion des documents, le Groupe de la traduction contractuelle et le Groupe du contrôle et du service des séances. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 2 de la section C du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.32

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une utilisation optimale des capacités des services de réunion et de documentation, grâce à une coordination à l'échelle mondiale

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des services de conférence

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux et de membres des organes d'experts concernant la qualité des services de conférence

b) Utilisation efficace des capacités des services de conférence à l'échelle mondiale, lorsque c'est possible et plus économique et sans que la qualité des services fournis en souffre

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte
2008-2009 (estimation) : aucune plainte
2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) i) Hausse du taux d'utilisation de la capacité des services d'interprétation et de traduction

Mesure des résultats

2006-2007 :

Interprétation : 84 %

Traduction : 100 %

2008-2009 (estimation) :

Interprétation : 90 %

Traduction : 100 %

2010-2011 (objectif) :

Interprétation : 90 %

Traduction : 100 %

ii) Hausse du taux de partage de la charge de travail entre les lieux d'affectation dotés de services de conférence^a

Mesure des résultats

Pourcentage d'effectifs affectés aux réunions tenues ailleurs que dans les villes sièges :

2006-2007 : 20 %

2008-2009 (estimation) : 20,4 %

2010-2011 (objectif) : 21 %

Pourcentage de journées de travail d'interprète effectuées par du personnel détaché :

2006-2007 : 2,9 %

2008-2009 (estimation) : 1,8 %

2010-2011 (objectif) : 2 %

Pourcentage de mot reçus d'autres lieux d'affectation à traduire :

2006-2007 : 1 %

2008-2009 (estimation) : 0,6 %

2010-2011 (objectif) : 0,7 %

Pourcentage de pages imprimées pour des documents provenant d'autres lieux d'affectation :

2006-2007 : 1,45 %

2008-2009 (estimation) : 2,35 %

2010-2011 (objectif) : 3 %

c) Hausse du taux d'utilisation des services de réunion offerts aux organes intergouvernementaux, aux organes d'experts et aux conférences spéciales, conformément aux résolutions, aux règles et aux dispositions concernant les langues

c) i) Meilleur équilibre entre le nombre de réunions prévues et le nombre de réunions effectivement tenues

Mesure des résultats

2006-2007 :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 1 185

Nombre de séances tenues : 1 080

Taux d'utilisation : 91 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 3 146

Nombre de séances tenues : 3 102

Taux d'utilisation : 99 %

2008-2009 (estimation) :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 1 200

Nombre de séances tenues : 1 200

Taux d'utilisation : 100 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 3 800

Nombre de séances tenues : 3 800

Taux d'utilisation : 100 %

2010-2011 (objectif) :

Avec interprétation :

Nombre de séances prévues : 1 200

Nombre de séances tenues : 1 200

Taux d'utilisation : 100 %

Sans interprétation :

Nombre de séances prévues : 3 800

Nombre de séances tenues : 3 800

Taux d'utilisation : 100 %

ii) Augmentation du pourcentage de réunions d'organes autorisés à se réunir « selon les besoins » ayant bénéficié de services d'interprétation

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : sans objet

d) Renforcement, au Secrétariat, du système de répartition des responsabilités et de responsabilisation, afin que la documentation soit traitée dans les délais et distribuée en temps voulu aux États Membres et aux participants aux réunions, conformément à la règle des six semaines

d) i) Pourcentage accru de documents soumis par les départements et bureaux auteurs dans les délais prescrits

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 %

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

- ii) Pourcentage accru de documents soumis à temps, ne dépassant pas le nombre de pages prescrit et publiés dans la limite des six semaines
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 40 %
2008-2009 (estimation) : 80 %
2010-2011 (objectif) : 100 %
- e) Fourniture d'une plus grande proportion des services demandés par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres
- e) i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : sans objet
2010-2011 (objectif) : sans objet
- ii) Augmentation du pourcentage de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres tenues dans des installations de conférence
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 100 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %

^a La pratique de la répartition de la charge de travail est fonction du type et du lieu des réunions. Ces indicateurs s'entendent à l'échelle mondiale : les mêmes informations sont présentées pour chaque lieu d'affectation assurant des services de conférence (New York, Genève, Vienne et Nairobi) et elles tiennent compte du partage de la charge de travail avec les commissions régionales et les fonds, programmes et organismes des Nations Unies. Le travail effectué par le personnel détaché d'un lieu d'affectation à un autre est comptabilisé dans les indicateurs du volume de travail du second.

Facteurs externes

- 2.72 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;
 - b) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié est réduite au minimum;
 - c) La politique en vigueur concernant la prestation de services aux groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres demeure inchangée;
 - d) Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONU DC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions.

Produits

2.73 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Planification et coordination : coordination d'ensemble des activités des services de conférence et consultations avec le Siège, l'ONUDI, l'AIEA, la Commission préparatoire, le pays hôte et les gouvernements des pays accueillant les conférences tenues ailleurs qu'à Vienne;
- b) Gestion des réunions : planification et service des réunions que les organisations ayant leur siège à Vienne tiennent dans cette ville et ailleurs, ainsi que des réunions d'autres organismes se réunissant à Vienne; coordination du programme quotidien des réunions et service de ces réunions; coordination du service des réunions tenues hors siège des organes basés à Vienne; consultations permanentes entre les secrétariats concernant la répartition des services; planification de l'affectation du personnel temporaire, du matériel et des autres services requis pour les réunions; suivi de l'utilisation des capacités en matière de conférence et établissement de rapports à ce sujet; collecte et analyse de données statistiques et d'autres informations; tenue de réunions d'information avec les missions permanentes, les clients et d'autres parties prenantes;
- c) Gestion de la documentation : analyse des mandats assignés par les organes délibérants aux organes ayant leur siège à Vienne, afin de déterminer leurs besoins en matière de documentation; identification des départements auteurs pour l'élaboration des manuscrits; interaction avec les départements chargés d'établir les documents à propos des règles et règlements se rapportant à la documentation; application des directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation; conseils aux services auteurs sur la façon la plus efficace de planifier la documentation; établissement de prévisions relatives au volume de travail pour toutes les unités du Service; programmation et suivi de la production de la documentation, conformément aux besoins des réunions, et présentation de rapports sur la publication des documents; coordination de la soumission et du traitement à distance des documents destinés à des réunions et à des conférences tenues hors Siège; externalisation de la traduction et d'autres travaux; fourniture d'une assistance et de commentaires aux sous-traitants; vérification du respect par les sous-traitants des délais fixés; tenue, mise à jour et enrichissement du fichier de sociétés et de travailleurs indépendants; établissement et gestion des contrats; téléchargement sur ODS des documents de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'ONUDI;
- d) Informatique : dans le cadre du nouveau système électronique de gestion des conférences, mise au point, tenue, actualisation et amélioration des bases de données, et des outils de contrôle de la production, en vue de répondre aux besoins d'une clientèle constituée de diverses organisations; assistance pour le traitement de la documentation et d'autres domaines de travail du Service; tenue des sites Internet et intranet du Service, y compris la mise à jour des informations nécessaires à la correspondance officielle; établissement de statistiques et d'autres données requises pour la gestion du Service et l'établissement des rapports; facilitation de l'échange de données entre les services de conférence de New York, de Genève, de Vienne et de Nairobi; alignement de la stratégie informatique sur les priorités du Département et les initiatives de réforme qu'il met actuellement en œuvre.

Tableau 2.33

Ressources nécessaires (montants bruts) : Vienne (sous-programme 2)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Postes	6 382,0	6 879,9	31	33
Autres objets de dépense	7 183,0	7 095,3	–	–
Total	13 565,0	13 975,2	31	33

- 2.74 Les ressources demandées (13 975 200 dollars), y compris une hausse de 410 200 dollars, serviront à financer les 33 postes (8 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 25 postes d'agent des services généraux) et les dépenses connexes nécessaires à la réalisation de l'objectif du sous-programme tel qu'il est décrit au tableau 2.32 ci-dessus, compte tenu de l'estimation du volume des services de conférence qui devront être fournis à Vienne, qui a été établie sur la base du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. Le montant demandé au titre des postes (6 879 900 dollars) reflète une augmentation nette de 497 900 dollars imputable au transfert, de l'ancien Groupe de la bibliothèque et de l'appui linguistique (sous-programme 3) au Bureau du chef, d'un poste P-4 dont le titulaire occupera la fonction de spécialiste de la gestion de l'information et sera chargé de planifier et de conduire les grands projets informatiques liés à la production des documents, à l'appui linguistique et au service des réunions, ainsi qu'au transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du Groupe de la distribution et de la reproduction (sous-programme 4) au Groupe du contrôle et du Service des séances afin de renforcer le service assuré en séance.
- 2.75 Les ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes (7 095 300 dollars), en baisse de 87 700 dollars (montant net), couvriront le recrutement de personnel temporaire pour les réunions et de personnel temporaire autre que pour les réunions, les heures supplémentaires et les dépenses de fonctionnement du Service au titre du présent sous-programme, ainsi que l'acquisition, le remplacement et l'entretien du matériel de bureautique destiné à l'ensemble des services de conférence se trouvant à Vienne. La diminution du montant demandé tient aux éléments suivants : a) une hausse de 170 000 dollars des ressources nécessaires au titre des services contractuels, qui s'explique par le projet d'augmentation, de 27,5 à 30 %, de la proportion des travaux de traduction contractuelle; b) une diminution de 257 700 dollars des dépenses autres que les postes, liée à la fois à l'amélioration de la planification des réunions, qui a entraîné une réduction des besoins de personnel temporaire pour les réunions, et à une gestion et une planification efficaces de l'acquisition, du remplacement et de l'entretien du matériel de bureautique.

Sous-programme 3

Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 19 951 100 dollars (montant brut)

- 2.76 L'exécution de ce sous-programme incombe aux Sections de traduction et de traitement de texte, au Groupe du contrôle de la rédaction et au Groupe de l'appui linguistique. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, on s'efforcera en particulier d'améliorer la qualité et d'accroître le rapport

coût-efficacité en continuant d'intégrer les outils informatiques de rationalisation dans le travail des services de conférence (édition, références, appui terminologique, traduction et traduction contractuelle). Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 3 de la section C du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.34

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Travail de référencement, d'édition et de traduction de haute qualité, concernant les documents destinés aux organes délibérants et autres textes écrits, dans le respect de la spécificité de chaque langue	<p>a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services de traduction et d'édition</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : aucune plainte 2008-2009 (estimation) : aucune plainte 2010-2011 (objectif) : aucune plainte</p>
b) Qualité et coût-efficacité des services d'édition et de traduction	<p>b) i) Dosage optimal des différents modes de traduction (en pourcentage du nombre total de mots)</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : Interne : 73 % Contractuel : 21 % Délocalisé : 6 % 2008-2009 (estimation) : Interne : 65 % Contractuel : 27,5 % Délocalisé : 7,5 % 2010-2011 (objectif) : Interne : 60 % Contractuel : 30 % Délocalisé : 10 %</p> <p>ii) Maintien de la moyenne de production par traducteur et par jour</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : Traduction : 1 726 mots Édition : 3 820 mots</p>

2008-2009 (estimation) :
Traduction : 1 550 mots
Édition : 3 750 mots
2010-2011 (objectif) :
Traduction : 1 386 mots
Édition : 3 630 mots

Facteurs externes

- 2.77 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONU DC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions;
 - b) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;

Produits

- 2.78 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Traduction interne et contrôle de la qualité : traduction et révision de documents, de publications et de la correspondance officielle; contrôle de la qualité des traductions internes, délocalisées et contractuelles; fourniture de services de référence et de terminologie aux traducteurs, aux interprètes et aux éditeurs ainsi qu'aux personnes effectuant des travaux contractuels;
 - b) Traduction contractuelle et délocalisée : contrôle de qualité des traductions effectuées à l'extérieur, évaluation de nouveaux traducteurs contractuels potentiels et établissement de recommandations concernant leur inscription sur la liste des traducteurs agréés; évaluation des échantillons de traduction soumis par les bureaux de traduction dans le cadre du lancement d'appels d'offres pour adjudger des contrats de traduction;
 - c) Services d'édition : fourniture de services d'édition pour la documentation à l'intention des organes délibérants et d'autres documents officiels, ainsi que les programmes de publications de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONUDI et, à sa demande, de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; contrôle de la qualité des travaux contractuels d'édition; poursuite de la mise en œuvre du projet de sensibilisation aux impératifs rédactionnels, y compris le cours de formation en ligne et le modèle électronique destinés aux rédacteurs des rapports;
 - d) Comptes rendus de réunions écrits : établissement de transcriptions non éditées des séances du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique au lieu de procès-verbaux; établissement de comptes rendus analytiques pour la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et l'ONUDI.

Tableau 2.35

Ressources nécessaires (montants bruts) : Vienne (sous-programme 3)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	17 031,5	17 293,9	62	59
Autres objets de dépense	3 422,9	2 657,2	–	–
Total	20 454,4	19 951,1	62	59

- 2.79 Les ressources demandées (19 951 100 dollars), qui font apparaître une diminution de 503 300 dollars, serviront à financer les 59 postes (48 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux) et les dépenses connexes nécessaires à la réalisation de l'objectif du sous-programme, tel qu'il est décrit au tableau 2.34 ci-dessus, compte tenu de l'estimation du volume des services de conférence qui devront être fournis à Vienne, qui a été établie sur la base du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. L'augmentation du montant demandé au titre des postes (262 400 dollars), résulte des éléments suivants : a) l'effet-report de cinq postes P-4 de réviseur approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009; b) le reclassement proposé de cinq postes P-4 de réviseur en postes P-5 de réviseur hors classe, visant à doter les services de traduction de ressources en personnel suffisantes au niveau approprié, compte tenu de la classe donnée aux postes équivalents dans les autres lieux d'affectation dotés de services de conférence, afin de réaliser l'un des grands objectifs du programme, qui consiste à assurer le contrôle de la qualité des traductions confiées à des vacataires en vue du recours accru à leurs services, conformément au paragraphe 13 de la section V de la résolution 62/225 de l'Assemblée générale; c) le transfert d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du Groupe des références (sous-programme 3) à la Bibliothèque des Nations Unies à Vienne (sous-programme 5), afin que les fonctions liées aux services de bibliothèque et d'information soient correctement situées; et d) le transfert, du Groupe des références au Bureau du Chef du Service (sous-programme 2), d'un poste P-4 dont le titulaire occupera la fonction de spécialiste de la gestion de l'information et sera chargé de planifier et conduire les grands projets informatiques liés à la production de documents, à l'appui linguistique et au service des réunions.
- 2.80 Les ressources demandées au titre des dépenses autres que les postes (2 657 200 dollars) font apparaître une baisse de 765 700 dollars liée à la diminution du recours au personnel temporaire pour les réunions, qui s'explique par l'augmentation de la proportion des travaux de traduction sous-traités, qui est passée de 27,5 à 30 % du volume total.

Sous-programme 4

Service des séances et services de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 25 707 700 dollars (montant brut)

- 2.81 L'exécution du présent sous-programme incombe à la Section d'interprétation, au Groupe de l'édition électronique, aux Groupes de traitement de texte et au Groupe de la distribution et de la reproduction. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 4 de la section C du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.36

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Services d'interprétation, de traitement de texte et de publication de haute qualité

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services d'interprétation et de publication

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte

2008-2009 (estimation) : aucune plainte

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'interprétation, de traitement de texte et de publication

b) i) Dosage optimal des divers modes de fourniture des services d'interprétation (en pourcentage des jours de travail)

Mesure des résultats

2006-2007 :

Personnel permanent : 54 %

Personnel temporaire : 46 %

2008-2009 (estimation) :

Personnel permanent : 70 %

Personnel temporaire : 30 %

2010-2011 (objectif) :

Personnel permanent : 70 %

Personnel temporaire : 30 %

ii) Maintien de la moyenne de production quotidienne, par personne, des opérateurs de traitement de texte

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 043 mots

2008-2009 (estimation) : 4 400 mots

2010-2011 (objectif) : 4 290 mots

iii) Augmentation de la proportion de documents imprimés à la demande (en pourcentage de pages)

Mesure des résultats

2006-2007 : 100 %

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

iv) Accroissement du taux d'utilisation de la capacité d'impression interne

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : sans objet

Facteurs externes

2.82 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;
- b) Dans toute la mesure possible, les programmes des réunions prévues au calendrier de toutes les organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne et de toutes les autres réunions sont établis de manière coordonnée, de façon à limiter les périodes durant lesquelles les services d'interprétation sont inutilisés;
- c) Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONU DC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions.

Produits

2.83 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Services d'interprétation : prestation de services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles pour les réunions de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONU DC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire, les réunions organisées à Vienne par d'autres départements et bureaux du Secrétariat et les réunions tenues hors siège par les organisations sises à Vienne;
- b) Services de publication : préparation de copies et correction d'épreuves de documents et de publications en anglais, en espagnol et en français, mise en page et présentation graphique;
- c) Publication assistée par ordinateur : préparation de fichiers électroniques de documents et publications pour impression, distribution et archivage dans les six langues officielles;

- d) Reproduction : reproduction de documents sur support papier à l'aide de photocopieuses ultrarapides ou par les services communs d'imprimerie de l'AIEA;
- e) Distribution : distribution de documents et de publications par voie électronique et sur support papier aux délégations et secrétariats de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire, ainsi qu'à des organisations et organismes dans le monde entier.

Tableau 2.37

Ressources nécessaires (montants bruts) : Vienne (sous-programme 4)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	18 306,2	19 193,8	83	82
Autres objets de dépense	7 282,2	6 513,9	–	–
Total	25 588,4	25 707,7	83	82

- 2.84 Les ressources nécessaires (25 707 700 dollars), reflétant une augmentation nette de 119 300 dollars, serviront à financer les 82 postes (32 postes d'administrateur et 50 postes d'agent des services généraux) et les dépenses connexes nécessaires à la réalisation de l'objectif du sous-programme tel qu'il est décrit au tableau 2.36 ci-dessus, compte tenu de l'estimation du volume des services de conférence qui devront être fournis à Vienne, qui a été établie sur la base du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. Le montant demandé au titre des postes (19 193 800 dollars) fait apparaître une augmentation nette de 887 600 dollars résultant de l'effet-report de six postes d'interprète hors classe approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009, compensé en partie par le transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du Groupe de la distribution et de la reproduction au Groupe du contrôle et du service des séances (sous-programme 2) afin de renforcer le service assuré en séance.
- 2.85 Le montant demandé au titre des objets de dépense autres que les postes (6 513 900 dollars), accusant une diminution nette de 768 300 dollars, couvrira le recrutement de personnel temporaire pour les réunions dans les domaines de l'interprétation, du traitement de texte, de la reproduction et de la distribution. La diminution nette résulte des éléments suivants : a) l'augmentation de la capacité d'interprétation disponible en interne et la baisse des besoins de personnel temporaire; b) l'application de mesures telles que la limitation du nombre de pages et les améliorations obtenues grâce aux investissements consacrés aux technologies de l'information; c) une réduction du montant estimatif de la part des coûts de reproduction associés aux services communs d'imprimerie de l'AIEA et l'augmentation du recours à l'impression à la demande et à la distribution par voie électronique; et d) le recours accru à l'informatique afin de limiter la distribution de documents et de publications imprimés et l'utilisation croissante des médias électroniques (y compris les multimédias) dans le processus de production.

Sous-programme 5 Services de bibliothèque

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 288 700 dollars (montant brut)

- 2.86 Après que l'AIEA a procédé à la dissolution des services de bibliothèque communs en avril 2002, l'Office des Nations Unies à Vienne et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont engagé des consultations avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld pour envisager l'avenir, notamment la possibilité de créer une bibliothèque centrale à Vienne. Fin 2005, dans le cadre du plan de travail des bibliothèques, un nouveau service de bibliothèque a été approuvé pour les services du Secrétariat de Vienne; la Bibliothèque des Nations Unies à Vienne a vu le jour en mai 2007. Les activités de cette bibliothèque relèvent du sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) du programme 23 (Information) du cadre stratégique pour la période 2010-2011. Elle devra fournir toute la gamme des services de bibliothèque et d'information aux unités administratives du Secrétariat de Vienne, aux bureaux extérieurs et aux missions permanentes : acquisition de matériaux, gestion des ressources papier et électroniques, référence et prêt, information, coopération avec les autres organismes des Nations Unies et numérisation des documents essentiels de l'Organisation.

Produits

- 2.87 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- Services de bibliothèque : sélection et acquisition de documents et de publications pour les collections; conservation des collections; numérisation; fourniture de services d'information, organisation de réunions d'information et de séminaires de formation sur des questions de bibliothéconomie et d'archivistique;
 - Autres activités de fond : produits sur support électronique; organisation d'expositions et de manifestations spéciales, ainsi que de visites guidées;
 - Services administratifs et services centraux d'appui : archivage, gestion des connaissances et gestion des dossiers.

Tableau 2.38

Ressources nécessaires (montants bruts) : Vienne (sous-programme 5)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	–	436,6	–	2
Autres objets de dépense	970,3	852,1	–	–
Total	970,3	1 288,7	–	2

- 2.88 Le montant de 1 288 700 dollars, qui correspond à une augmentation de 318 400 dollars, doit permettre de financer : a) l'acquisition d'un poste de la classe P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) provenant du service des références, afin de constituer une

équipe chargée de fournir des services de bibliothèque et d'information; b) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui viendra compléter l'effectif permanent et l'aider à fournir les services prévus dans ce sous-programme; c) les abonnements, les achats de périodiques et d'ouvrages dont auront besoin les entités du Secrétariat à Vienne.

4. Gestion des conférences (Nairobi)

Tableau 2.39

Ressources nécessaires, par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Planification et coordination des services de conférence	6 534,8	6 761,8	10	10
Services de documentation	5 690,9	6 994,2	24	31
Services des séances et des publications	6 489,3	6 812,8	25	26
Total partiel	18 715,0	20 568,8	59	67
Fonds extrabudgétaires	10 094,3	12 033,2	77	69
Total	28 809,3	32 602,0	136	136

- 2.89 La Division des services de conférence est devenue une unité administrative de l'Office des Nations Unies à Nairobi à la suite du regroupement, au sein de l'Office, des services de conférence et des ressources auparavant réparties entre les chapitres du budget relatifs au Programme des Nations Unies pour l'environnement et au Programme des Nations Unies pour les établissements humains. En application des résolutions 54/248 et 54/249 de l'Assemblée générale, la Division a été incorporée au chapitre 2 du budget-programme prenant effet au 1^{er} septembre 2000 et reçoit ses directives du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Elle se compose du Bureau du Chef, de la Section de la planification et de la coordination, de la Section de traduction et d'édition et de la Section de l'interprétation et des publications.
- 2.90 La Division fournit toute la gamme des services de conférence requis par les programmes des Nations Unies établis à Nairobi, notamment le PNUE et ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi que pour les réunions et conférences d'autres organisations intergouvernementales qui se tiennent à Nairobi et ailleurs. Les programmes de la Division sont financés en grande partie dans le cadre d'accords de remboursement. Dans la première section de sa résolution 57/292, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Secrétaire général avait l'intention de continuer à renforcer l'Office des Nations Unies à Nairobi et l'a engagé instamment à accroître la part du budget ordinaire dans le financement de l'Office au cours des prochains exercices biennaux afin que celui-ci puisse exécuter intégralement les programmes et activités relevant de son mandat. Il a été tenu compte de la demande de l'Assemblée générale dans les présentes propositions budgétaires.

**Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 761 800 dollars

- 2.91 Au sein de la Division des services de conférence, c'est à la Section de la planification et de la coordination qu'incombe la responsabilité effective du sous-programme qui sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 2 de la section D du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.40

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une utilisation optimale des capacités des services de réunion et de documentation, grâce à une coordination à l'échelle mondiale.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des services de conférence

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux et de membres des organes d'experts concernant la qualité des services de conférence

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte
2008-2009 (estimation) : aucune plainte
2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Utilisation efficace des capacités des services de conférence à l'échelle mondiale, lorsque c'est possible et plus économique, sans que la qualité des services fournis en souffre

b) i) Hausse du taux d'utilisation des capacités des services d'interprétation et de traduction

Mesure des résultats

2006-2007 :
Interprétation : 52 %
Traduction : 100 %
2008-2009 (estimation) :
Interprétation : 50 %
Traduction : 100 %
2010-2011 (objectif) :
Interprétation : 55 %
Traduction : 100 %

ii) Hausse du taux de partage de la charge de travail entre les lieux d'affectation dotés de services de conférence^a

Mesure des résultats

Pourcentage des effectifs affectés aux réunions organisées en dehors des lieux d'affectation :

2006-2007 : 20 %
 2008-2009 (estimation) : 20,4 %
 2010-2011 (objectif) : 21 %

Pourcentage de journées d'interprétation effectuées par du personnel détaché :

2006-2007 : 2,9 %
 2008-2009 (estimation) : 1,8 %
 2010-2011 (objectif) : 2 %

Pourcentage de mots envoyés pour traduction par d'autres lieux d'affectation :

2006-2007 : 1 %
 2008-2009 (estimation) : 0,6 %
 2010-2011 (objectif) : 0,7 %

Pourcentage de pages imprimées pour des documents provenant d'autres lieux d'affectation :

2006-2007 : 1,45 %
 2008-2009 (estimation) : 2,35 %
 2010-2011 (objectif) : 3 %

c) Hausse du taux d'utilisation des services de réunion offerts aux organes intergouvernementaux, aux organes d'experts et aux conférences spéciales, conformément aux résolutions, aux règles et aux dispositions concernant les langues

c) i) Meilleur équilibre entre le nombre de réunions prévues et le nombre de réunions effectivement tenues

2006-2007 :

Avec interprétation :

Nombre de réunions prévues : 658

Nombre de réunions tenues : 555

Taux d'exécution : 84 %

Sans interprétation :

Nombre de réunions prévues : 2 551

Nombre de réunions tenues : 2 241

Taux d'exécution : 88 %

2008-2009 (estimation) :

Avec interprétation :

Nombre de réunions prévues : 508

Nombre de réunions tenues : 568

Taux d'exécution : 112 %

Sans interprétation :

Nombre de réunions prévues : 2 016

Nombre de réunions tenues : 2 338

Taux d'exécution : 116 %

2010-2011 (objectif) :

Avec interprétation :

Nombre de réunions prévues : 508

Nombre de réunions tenues : 508

Taux d'exécution : 100 %

- Sans interprétation :
Nombre de réunions prévues : 2 338
Nombre de réunions tenues : 2 338
Taux d'exécution : 100 %
- ii) Augmentation du pourcentage de réunions tenues « selon les besoins » par les organes bénéficiant de services d'interprétation
- 2006-2007 : sans objet
2008-2009 : sans objet
2010-2011 : sans objet
- d) Renforcement, au Secrétariat, du système de répartition des responsabilités et de responsabilisation, afin que la documentation soit traitée dans les délais et distribuée en temps voulu aux États Membres et aux participants des réunions, conformément à la règle des six semaines
- d) i) Augmentation du pourcentage de documents soumis par les départements et bureaux auteurs dans les délais prescrits
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 48 %
2008-2009 (estimation) : 70 %
2010-2011 (objectif) : 70 %
- ii) Augmentation du pourcentage de documents soumis à temps, ne dépassant pas le nombre de pages prescrit et publiés dans la limite des six semaines
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 100 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %
- e) Fourniture d'une plus grande proportion des services de conférence demandés par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres
- e) i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 100 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %
- ii) Augmentation du pourcentage de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres tenues dans des installations de conférence
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 100 %
2008-2009 (estimation) : 100 %
2010-2011 (objectif) : 100 %

^a La pratique du partage du travail est fonction du type et du lieu des réunions. Ces indicateurs s'entendent à l'échelle mondiale; les mêmes informations sont présentées pour chaque lieu d'affectation doté de services de conférence (New York, Genève, Vienne et Nairobi) et tiennent compte du partage du travail avec les commissions régionales et les fonds, programmes et organismes des Nations Unies. Le travail effectué par le personnel détaché d'un lieu d'affectation à un autre est comptabilisé dans les indicateurs du volume de travail du second.

Facteurs externes

2.92 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par le Comité des conférences;
- b) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum;
- c) Les services de réunion peuvent être davantage utilisés sans que les services disponibles pour les groupes régionaux ou d'autres grands groupes d'États Membres s'en trouvent limités, conformément à la politique en vigueur en ce qui les concerne;
- d) Les parties prenantes s'acquittent de leurs engagements et de leurs obligations, conformément aux règles établies en ce qui concerne la soumission des documents et les activités liées aux réunions.

Produits

2.93 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Planification centrale et coordination : coordination d'ensemble des services de conférence, en consultation avec le Siège, le PNUE, ONU-Habitat et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à Nairobi ou opérant depuis Nairobi, et avec les gouvernements hôtes pour les conférences organisées en dehors de Nairobi;
- b) Gestion des réunions : planification et coordination des réunions des organismes établis à Nairobi, organisées sur place ou à l'extérieur, ainsi que des réunions d'autres organismes tenues à Nairobi; planification de l'affectation de personnel temporaire au service des séances; collecte régulière et analyse de données statistiques et autres;
- c) Gestion de la documentation : planification et coordination du calendrier de production des documents en fonction des besoins des réunions et, notamment, recherche de la combinaison de personnel permanent, personnel temporaire et services contractuels présentant le meilleur rapport coût-efficacité; traitement efficace et dans les délais requis de toute la documentation (établissement de prévisions, programmation, hiérarchisation des priorités, choix du mode de travail le plus rentable, contrôle de l'exécution du travail et respect des délais); échanges de travaux entre les lieux d'affectation; coordination de la traduction à distance pour les réunions tenues ailleurs qu'à Nairobi, ainsi que de la transmission électronique de la documentation; établissement de statistiques relatives à la charge de travail; chargement de la documentation de l'Office des Nations Unies à Nairobi dans le Sédoc;
- d) Informatique : participation active au grand projet informatique du Département, qui vise les objectifs suivants : mettre au point des systèmes de gestion des réunions et la documentation et d'établissement de statistiques à l'échelle des quatre lieux d'affectation dotés de services de conférence; gérer, actualiser et améliorer les bases de données existantes et les outils de contrôle de la production; fournir des statistiques et d'autres données nécessaires à la gestion et à l'établissement des rapports; améliorer l'infrastructure existante afin de faciliter le partage de données entre les services de conférence de New York, Genève, Vienne et Nairobi; et harmoniser la stratégie technologique avec les priorités et la réforme en cours du Département.

Tableau 2.41

Ressources nécessaires : Nairobi (sous-programme 2)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	1 711,4	2 370,4	10	10
Autres objets de dépense	4 823,4	4 391,4	–	–
Total partiel	6 534,8	6 761,8	10	10
Fonds extrabudgétaires	1 974,7	3 340,7	23	23
Total	8 509,5	10 102,5	33	33

- 2.94 Le montant prévu (6 761 800 dollars) permettra de continuer à financer 10 postes (7 administrateurs ou fonctionnaires de rang supérieur et 3 agents des services généraux) et de couvrir les autres objets de dépense connexes, nécessaires pour réaliser l'objectif du sous-programme énoncé au tableau 2.40, compte tenu du volume estimatif des services de conférence qu'il faudra assurer à Nairobi, déterminé en fonction du programme des réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. L'augmentation de 659 000 dollars des ressources nécessaires au financement des postes s'explique par l'effet-report de la création de cinq postes (1 P-5, 3 P-3 et 1 P-2/1) approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009. Le montant prévu pour les autres objets de dépense (4 391 400 dollars) correspond aux dépenses afférentes au personnel temporaire, aux heures supplémentaires, aux voyages du personnel et aux diverses dépenses de fonctionnement gérées centralement. La baisse de 432 000 dollars à cette rubrique résulte d'une meilleure gestion des ressources.

**Sous-programme 3
Services de documentation**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 994 200 dollars

- 2.95 Ce sous-programme relève de la Section de traduction et d'édition. Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 3 de la section D du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.42

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalizations escomptées

Indicateurs de succès

a) Travail de référencement, d'édition et de traduction de haute qualité concernant les documents de conférence et autres textes écrits,

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de

dans le respect de la spécificité de chaque langue

membres des organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services de traduction et d'édition

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte

2008-2009 (estimation) : aucune plainte

2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et rentabilité des services d'édition et de traduction

b) i) Dosage optimal des différents modes de traduction (en pourcentage du nombre total de mots)

Mesure des résultats

2006-2007 :

Traduction en interne : 60 %

Traduction contractuelle : 40 %

Traduction délocalisée : 0 %

2008-2009 (estimation) :

Traduction en interne : 60 %

Traduction contractuelle : 38 %

Traduction délocalisée : 2 %

2010-2011 (objectif) :

Traduction en interne : 60 %

Traduction contractuelle : 38 %

Traduction délocalisée : 2 %

ii) Respect de la moyenne de production par traducteur ou par éditeur et par jour

Mesure des résultats

2006-2007 :

Traduction : 1 754 mots

Édition : 4 086 mots

2008-2009 (estimation) :

Traduction : 1 713 mots

Édition : 4 736 mots^a

2010-2011 (objectif) :

Traduction : 1 713 mots

Édition : 4 736 mots

^a La différence par rapport à 2006-2007 s'explique par un changement de méthode statistique; en réalité, la charge de travail et la production sont restées inchangées.

Facteurs externes

2.96 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations concernant la soumission de la documentation, conformément aux règles établies;
- b) Des améliorations sont apportées à certains logiciels commerciaux pour permettre l'informatisation de l'ensemble des tâches (logiciels de reconnaissance vocale, par exemple) et des logiciels sont mis au point pour les langues qui ne sont pas encore couvertes.

Produits

- 2.97 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- Traduction en interne : traduction et révision des documents, de la correspondance officielle et des publications du PNUE, d'ONU-Habitat, de l'Office des Nations Unies à Nairobi et d'autres organisations clientes; vérification de la qualité des travaux de traduction effectués en interne ou confiés à l'extérieur et des travaux d'édition externalisés et coordination du système de contrôle de la qualité des travaux externalisés; services de référence et de terminologie aux traducteurs, aux interprètes et aux éditeurs, ainsi qu'aux sous-traitants;
 - Traduction contractuelle : sous-traitance de travaux de traduction, d'édition, de préparation de copie, de correction d'épreuves, de typographie, de dactylographie et autres; gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de sociétés et de travailleurs indépendants; fourniture d'une assistance et de rapports d'évaluation aux sous-traitants;
 - Services d'édition : prestation de services d'édition au PNUE, à ONU-Habitat, à l'Office des Nations Unies à Nairobi et à d'autres organisations clientes, à leur demande, pour la documentation destinée aux réunions, d'autres documents officiels et les programmes de publication.

Tableau 2.43

Ressources nécessaires : Nairobi (sous-programme 3)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 690,9	6 994,2	24	31
Total partiel	5 690,9	6 994,2	24	31
Fonds extrabudgétaires	5 597,3	5 150,5	30	23
Total	11 288,2	12 144,7	54	54

- 2.98 Le montant prévu (6 994 200 dollars) permettra de financer les 31 postes (23 administrateurs et 8 agents locaux) nécessaires pour réaliser l'objectif du sous-programme énoncé au tableau 2.42, compte tenu du volume estimatif des services de conférence qu'il faudra assurer à Nairobi, déterminé en fonction du programme de réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. L'augmentation de 1 303 300 dollars à cette rubrique s'explique : a) par l'effet-report de la création d'un poste de la classe P-5 approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009; et b) par la proposition de création de sept postes (2 réviseurs P-4, 1 éditeur P-4, 3 traducteurs P-3 et 1 éditeur P-3) en remplacement de postes jusqu'ici financés dans le cadre d'accords de remboursement sur les fonds extrabudgétaires du PNUE, d'ONU-Habitat et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans le prolongement de la politique tendant à accroître la part du budget ordinaire dans le financement de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Sous-programme 4 Service des séances et services de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 812 800 dollars

- 2.99 La responsabilité du sous-programme incombe à la Section de l'interprétation et des publications. L'exécution du sous-programme se fera conformément à la stratégie définie pour le sous-programme 4, à la section D du programme 1 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 2.44

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une bonne communication multilingue entre les représentants des États Membres, dans les organes intergouvernementaux, et entre les membres des organes d'experts de l'ONU, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Services d'interprétation, de traitement de texte et de publication de haute qualité

a) Diminution du nombre de plaintes émanant de représentants des États Membres siégeant dans les organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts et de départements clients concernant la qualité des services d'interprétation et de publication

Mesure des résultats

2006-2007 : aucune plainte
2008-2009 (estimation) : aucune plainte
2010-2011 (objectif) : aucune plainte

b) Qualité et coût-efficacité des services d'interprétation, de traitement de texte et de publication

b) i) Dosage optimal des divers modes de fourniture des services d'interprétation (pourcentage de jours de travail)

Mesure des résultats

2006-2007 :
Personnel permanent : 75 %
Personnel temporaire : 25 %
2008-2009 (estimation) :
Personnel permanent : 47 %
Personnel temporaire : 53 %
2010-2011 (objectif) :
Personnel permanent : 47 %
Personnel temporaire : 53 %

ii) Maintien de la moyenne de production quotidienne, par personne, des opérateurs de traitement de texte

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 381 mots
2008-2009 (estimation) : 4 069 mots
2010-2011 (objectif) : 4 069 mots

iii) Augmentation de la proportion de documents imprimés à la demande (en pourcentage de pages)

Mesure des résultats

2006-2007 : 60 %
2008-2009 (estimation) : 65 %
2010-2011 (objectif) : 70 %

iv) Augmentation du taux d'utilisation de la capacité d'impression interne

Mesure des résultats

2006-2007 : 38 900 pages imprimées
2008-2009 (estimation) : 38 900 pages imprimées
2010-2011 (objectif) : 38 900 pages imprimées

Facteurs externes

- 2.100 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les changements imprévus ou apportés au programme des réunions à bref délai ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;
 - b) Les parties prenantes s'acquittent de leurs engagements et de leurs obligations conformément aux règles établies en ce qui concerne la soumission des documents et les activités liées aux réunions.

Produits

- 2.101 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services de conférence : i) préparation de copie : préparation de documents et de publications et services de présentation graphique; ii) reproduction : reproduction de documents au moyen de photocopieurs à grande vitesse; iii) distribution : distribution de documents et autres publications aux délégations et aux secrétariats du PNUE, d'ONU-Habitat et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, ainsi qu'à d'autres organisations et institutions clientes;
 - b) Services des séances et interprétation : services d'interprétation simultanée, dans les six langues officielles, pour les réunions du PNUE, d'ONU-Habitat et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, ainsi que pour les réunions d'autres organisations sises à Nairobi et des réunions tenues ailleurs qu'à Nairobi;
 - c) Services de documentation et de publication : i) archivage électronique des documents; ii) traitement et acheminement de la correspondance et des notes verbales; iii) mise en page des publications et de la documentation du PNUE, d'ONU-Habitat, de l'Office des Nations Unies à Nairobi et d'autres organisations clientes; iv) établissement de la copie au net en vue de la reproduction des documents établis dans les six langues officielles.

Tableau 2.45

Ressources nécessaires : Nairobi (sous-programme 4)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 489,3	6 812,8	25	26
Total partiel	6 489,3	6 812,8	25	26
Fonds extrabudgétaires	2 522,3	3 542,0	24	23
Total	9 011,6	10 354,8	49	49

- 2.102 Le montant prévu (6 812 800 dollars) permettrait de financer les 26 postes (22 postes d'administrateur et 4 postes d'agent local) requis pour atteindre l'objectif du sous-programme énoncé au tableau 2.44 ci-dessus, compte tenu des estimations relatives au volume des services de conférence à fournir à Nairobi sur la base du programme de réunions pour l'exercice biennal 2010-2011. L'augmentation d'un montant de 323 500 dollars des ressources demandées pour les postes s'explique par l'effet-report de la création d'un poste P-5 approuvé pour l'exercice 2008-2009 et par la proposition de créer un poste P-3 pour le chef adjoint de la Section des services de publication en remplacement d'un poste jusqu'ici financé dans le cadre d'accords de remboursement sur les fonds extrabudgétaires du PNUE, d'ONU-Habitat et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans le prolongement de la politique tendant à accroître la part du budget-programme dans le financement de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

D. Appui au programme**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 428 300 dollars**

- 2.103 Le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit au Département des services d'appui administratif centraux en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale. Dans les limites de la délégation de pouvoir donnée par le Bureau de la gestion des ressources humaines, il se charge du recrutement du personnel temporaire et d'un certain nombre de procédures administratives, parmi lesquelles l'engagement de personnel linguistique pour de courtes périodes, la présélection des candidats aux postes de linguiste, l'octroi de l'indemnité de fonctions, le renouvellement des contrats et l'organisation des voyages des membres du personnel affectés au service des conférences, devant suivre un stage de formation ou quittant l'Organisation. Par ailleurs, dans le contexte de la gestion globale des services de conférence, le Service s'emploiera à harmoniser les structures administratives et budgétaires des services de conférence des quatre lieux d'affectation qui en sont dotés en coordonnant et en examinant les propositions de budget, ainsi qu'en contrôlant l'exécution des budgets dans les différents lieux d'affectation et en faisant rapport à ce sujet.

Tableau 2.46

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 328,7	4 328,7	21	21
Autres objets de dépense	99,6	99,6	–	–
Total	4 428,3	4 428,3	21	21

2.104 Le montant prévu (4 428 300 dollars) permettrait de financer les 21 postes existants (5 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 16 postes d'agent des services généraux) et les frais de fonctionnement correspondant à l'appui au programme de travail du Département.

Tableau 2.47

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/62/473)

Le Comité a recommandé que le résultat des consultations avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales concernant le calcul et l'application du taux d'utilisation des services et installations de conférence soit présenté dans le prochain rapport sur le plan des conférences (par. 5).

Les résultats de l'étude ont été examinés dans le cadre de l'établissement du rapport correspondant présenté à l'Assemblée générale (A/63/119 et Corr.1). La grille de mesure des résultats fait apparaître un niveau élevé d'agrégation des indicateurs de base. De façon générale, la Division de statistique a approuvé les méthodes statistiques qui sous-tendent les formules utilisées par le Département.

Le Comité a engagé le Département et le Bureau de la gestion des ressources humaines à convenir des mesures à prendre pour que les concours linguistiques nécessaires puissent être organisés dans les meilleurs délais au cours de l'exercice biennal à venir (par. 13).

Le Département a soulevé la question auprès du Bureau de la gestion des ressources humaines et continue de s'employer activement à anticiper le nombre de concours de recrutement de linguistes à organiser chaque année et à faciliter aussi efficacement que possible le déroulement des concours. Toutefois, la Section des examens et des tests n'a pas les moyens d'organiser la trentaine de concours dont le Département aura besoin tous les ans pour remplacer les 45 % de son personnel qui partiront à la retraite dans les cinq prochaines années.

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/63/509)

Le Comité a demandé que le Secrétaire général donne dans son prochain rapport sur le plan des conférences des renseignements sur les sommes économisées grâce à la mise en service du système mondial intégré de gestion prévisionnelle des conférences, en insistant sur le fait qu'il faut continuer à s'efforcer de maximiser les gains d'efficacité obtenus grâce à ces initiatives et en rendre compte pleinement à l'Assemblée générale (par. 8).

Le Comité consultatif a été d'avis que les rapports à venir du Secrétaire général devraient comporter une analyse de meilleure qualité, permettant d'établir avec quelle efficacité et quelle efficience le Département s'acquittait de ses tâches, ainsi qu'une explication claire des unités de mesure et des modes de calcul. Il convenait que le Département continue d'affiner les estimations des coûts qui figurent dans l'annexe VI du rapport du Secrétaire général (A/63/119). Le Comité a recommandé qu'à l'avenir celui-ci rende compte des progrès accomplis dans ses activités de réforme (par. 9).

Le Comité a trouvé préoccupante la lenteur du recrutement aux postes vacants des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève, et il a espéré que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour y mettre bon ordre sans tarder. Il a demandé aussi que les raisons des retards de recrutement dans certains secteurs des services de conférence soient analysées et présentées dans le prochain rapport sur le plan des conférences (par. 13).

Le Département a demandé au Bureau des services de contrôle interne (BSCI) d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du système mondial intégré de gestion prévisionnelle des conférences, et notamment d'examiner dans quelle mesure il a permis de tendre vers plus de cohérence et de faire des économies.

Une équipe spéciale regroupant des représentants des différents lieux d'affectation a été mise sur pied lors de la réunion de coordination du Département en 2008 et a reçu pour mission de formuler des recommandations sur les prévisions concernant la charge de travail et la planification des capacités dans les domaines suivants : traitement de texte, préparation de copie, correction d'épreuves, reproduction et distribution. L'équipe spéciale a commencé ses travaux. De plus, le Département a entrepris de mettre en ligne l'entrepôt de données pour la communication intégrée d'informations à l'échelle mondiale, qui fait partie de ses grands projets informatiques. Les états et les statistiques concernant les résultats ont été normalisés et la collecte de données se fera quasiment en temps réel dans les quatre lieux d'affectation, ce qui facilitera l'analyse et la prise de décisions. Il sera rendu compte des progrès accomplis dans le prochain rapport sur le plan des conférences.

La Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève a pourvu tous les postes créés en 2008, à l'exception d'un poste réservé à des fonctions de suivi et d'évaluation. Un candidat avait été sélectionné à la fin de 2008 mais il s'est désisté. Les opérations de recrutement pour ce poste suivent leur cours. Le délai moyen pour pourvoir les postes soumis à la règle de la répartition géographique était de 121 jours en 2008, contre 176 jours pour les postes de linguistes. La Division s'attache à mener à bien les recrutements dans les délais prescrits. Une

Le Comité comptait que le Département aiderait l'Office des Nations Unies à Nairobi, selon les besoins, afin que celui-ci fournisse des services de conférence de la plus haute qualité (par. 14).

Le Comité a souligné combien il importait de veiller à ce qu'un appui suffisant soit fourni pendant toute la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, afin que les systèmes fonctionnent sans interruption. Il a souligné aussi qu'il importait, pour que les normes, politiques et procédures informatiques en vigueur soient respectées, que le Directeur général de l'informatique participe activement à l'examen de la question (par. 16).

Le Secrétaire général a indiqué que le Département communiquait davantage avec les secrétaires de commission de façon à être au courant à temps des changements apportés aux programmes de travail et à pouvoir réaménager les créneaux. Le Comité a recommandé que le Secrétaire général fasse rapport au Comité des conférences sur les gains d'efficacité ainsi obtenus (par. 18).

analyse approfondie des questions relatives aux recrutements sera incorporée au prochain rapport sur la question.

Le Département a commencé à organiser des visioconférences trimestrielles avec les quatre centres de conférence, ce qui permet à la direction d'examiner les problèmes qui se posent à l'échelon local.

Le Département s'est fixé comme priorité de veiller à la continuité des services pendant la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement. Les plans sont examinés du point de vue de la continuité, notamment afin de prévoir des locaux et des installations adaptés à la tenue de réunions et de donner accès aux moyens informatiques dont le personnel a besoin pour assurer les services voulus. De plus, le Bureau des technologies de l'information et des communications a mis au point des plans d'action afin de fournir des services informatiques fiables tout au long de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Le Département a désigné un coordonnateur général pour les questions touchant le plan-cadre, qui est secondé par des coordonnateurs dans chacun des services et divisions, et les a chargés d'informer le personnel.

Comme indiqué dans la réponse relative au paragraphe 8 ci-dessus, le BSCI examinera dans quelle mesure le système mondial intégré de gestion prévisionnelle des conférences a permis d'obtenir des gains quantifiables. En ce qui concerne le paragraphe 84 du document A/63/119, le Département continue de mettre l'accent sur la coopération étroite de tous ceux qui sont associés à la chaîne documentaire, y compris les secrétaires des commissions. Les gains d'efficacité se manifestent principalement par le respect des délais de soumission, de traitement et de distribution et par une plus grande prévisibilité. Une équipe spéciale interdépartementale a été créée afin d'améliorer la soumission dans les délais des documents destinés à la Cinquième Commission (voir A/63/735).

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Le Comité a recommandé que le Secrétaire général mobilise tous les départements concernés afin que les concours de recrutement de personnel linguistique aient lieu le plus longtemps possible à l'avance et que les postes des services linguistiques puissent être pourvus en temps utile. Il a souligné l'importance du réaménagement des concours auquel il était prévu de procéder, ainsi que des activités de communication, et prié le Secrétaire général de tenir l'Assemblée générale informée des progrès accomplis (par. 19).

Le Comité a noté les initiatives de prospection avec intérêt et a compté que le Secrétaire général continuerait de s'occuper de la question.

Le Comité a noté avec préoccupation que le taux de vacance de postes de la section d'interprétation de l'Office des Nations Unies à Nairobi était de 35 %. Comme l'indiquait le rapport du Secrétaire général, dans son souci constant de trouver une solution à long terme au problème que posaient les taux de vacance élevés dans ses services linguistiques, l'Office avait chargé un consultant d'examiner la possibilité de mettre sur pied des programmes plus ambitieux de formation de professionnels de la traduction et de l'interprétation sur le continent africain (par. 24).

Le Comité a engagé le Secrétaire général à continuer de promouvoir l'utilisation optimale et la mise en commun des capacités, ainsi que

Le Département se tient en contact permanent avec la Section des examens et des tests du Bureau de la gestion des ressources humaines concernant ses besoins. Il a présenté ceux-ci dans un tableau détaillé à l'issue d'une analyse et d'une planification approfondies de la relève. Il est prévu d'organiser neuf concours en 2009 et la plupart se dérouleront aux mêmes endroits et à la même période.

Soucieux d'intensifier ses activités de prospection, le Département a nommé à titre provisoire un responsable de la coordination de la formation et de la prospection. Des mémorandums d'accord ont été signés avec un certain nombre d'universités couvrant la plupart des langues officielles de l'Organisation, qui se sont engagées à relancer ou à instituer des programmes linguistiques afin de stimuler la demande et l'intérêt concernant les carrières linguistiques.

En collaboration avec le Département, l'Office des Nations Unies à Nairobi a pris un certain nombre de mesures afin de remédier au problème des postes vacants, notamment : a) en se tenant étroitement en contact avec les autres centres de conférence en vue de pressentir les fonctionnaires de langue qui seraient intéressés par une mutation à Nairobi; b) en consultant régulièrement la liste des candidats et en contactant les candidats potentiels; c) en se mettant en liaison avec les lauréats des concours pour leur offrir un emploi à Nairobi; d) en publiant tous les postes vacants dans *Galaxy*; e) en lançant le projet panafricain par lequel il travaillerait, en partenariat avec la Banque africaine de développement, l'Union européenne et le Secrétariat général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, avec certaines universités africaines afin d'accélérer la formation des traducteurs et des interprètes en Afrique.

Le Département a pris plusieurs mesures afin d'augmenter le taux d'utilisation des moyens d'impression interne et les résultats obtenus

d'augmenter le taux d'utilisation de la capacité d'impression interne, et à faire rapport sur les progrès accomplis dans le projet de budget-programme pour 2010-2011 (par. 25).

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
(A/61/499)

Le Comité a demandé que les rapports sur les services de conférence en général, et sur la gestion des documents en particulier, comprennent une analyse de la capacité d'impression de l'Organisation (par. 11).

Rapport du Comité des commissaires aux comptes
(A/63/5 (Vol. I), chap. II)

Le Comité a recommandé à l'Organisation d'inciter davantage les autres organismes des Nations Unies à utiliser les centres de conférences dont elle dispose (par. 231).

Le Comité a recommandé d'assouplir les conditions d'utilisation des centres de conférences, d'assurer le suivi de leur

sont très encourageants.

Le Département a participé à une étude d'étalonnage afin de définir des normes et de s'inspirer des pratiques de référence dans le secteur de l'impression et rendra compte de la capacité d'impression dans ses rapports.

Il est rendu compte des mesures prises pour augmenter le taux d'utilisation du centre de conférences de l'Office des Nations Unies à Nairobi dans le présent chapitre du budget. La rénovation des installations de conférence s'est achevée en février 2009 et le centre est désormais équipé d'installations à la pointe de la technique, y compris du matériel d'interprétation à infrarouge, du mobilier et des installations rénovés et des installations électriques renforcées dans les huit salles de conférence existantes et dans les six salles temporaires installées sur le toit. L'Office souhaite que les installations soient pleinement utilisées et a donc pris une série de mesures en ce sens; il a notamment lancé une campagne de démarchage intensive auprès des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile affiliées et des États Membres et retenu les services d'un consultant chargé de procéder à une étude et de l'aider dans ses activités de démarchage. La Division des services de conférence a également amélioré son site Web, www.unkenya.org, de façon à donner aux clients potentiels la possibilité de faire une visite virtuelle des installations, d'accéder à des renseignements concernant les services fournis par l'Office et le pays hôte et de réserver des salles de réunion en ligne.

La recommandation a été interprétée comme si l'on pouvait autoriser le secteur privé à faire usage des installations de conférence de

Résumé de la recommandation

occupation et de développer leur gestion commerciale dans le respect des règles fixées par l'Organisation (par. 236).

Le Comité a recommandé à l'Administration de s'assurer que le Département revoie le mode de sélection des prestataires externes de services de traduction et rende les critères d'évaluation des traducteurs individuels plus sévères (par. 297).

Suite donnée à la recommandation

l'Office des Nations Unies à Nairobi. Or il convient de noter que l'Office a pour seul et unique mandat d'offrir des services de conférence aux réunions de l'ONU et des organismes des Nations Unies et à celles des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales et des organisations de la société civile affiliées à l'ONU. Du fait que l'ONU n'est pas imposable, l'Office ne peut élargir ses services au secteur privé, notamment aux entreprises qui payent des impôts et autres taxes. Comme indiqué dans la réponse concernant le paragraphe 231, il s'emploie à offrir ses services à tous les organismes des Nations Unies et organisations affiliées dans l'ensemble du continent africain.

Le Département a examiné les méthodes de sélection des prestataires externes et réaffirmé les critères établis et la pratique consistant à confier aux services de traduction de l'Organisation le soin de sélectionner les prestataires externes. Du fait de la nature très particulière des documents à traduire, la coutume veut que l'on ne retienne que les prestataires qui étaient autoréviseurs dans l'un des lieux d'affectation de l'Organisation ou dans l'une des organisations appliquant le régime commun, et qui étaient soit des fonctionnaires engagés à titre permanent soit des vacataires ayant travaillé à de très nombreuses reprises et pendant de nombreuses années pour l'ONU. Sont également inscrits sur la liste des prestataires quelques traducteurs qui n'ont pas été employés par l'Organisation, mais qui sont titulaires des diplômes voulus et justifient d'une vaste expérience, généralement parce qu'ils ont des langues autres que les langues officielles de l'Organisation dans leur combinaison linguistique. Par ailleurs, le Département a doté les services de traduction de sept postes de réviseur hors classe (P-5) supplémentaires afin de systématiser l'évaluation de la qualité et d'améliorer la qualité du travail des traducteurs. Un système d'évaluation de la qualité a été mis en place et un pourcentage donné de travaux sont choisis au hasard tous les mois et soumis à une évaluation. Le fichier commun de prestataires

	<p>externes est récemment entré en vigueur; il regroupe les fichiers des quatre centres de conférences et comporte une fonction automatisée d'évaluation de la qualité qui complète les modalités existantes. L'automatisation permettra d'accélérer les évaluations et de leur prêter une plus grande efficacité, et de disposer aisément de données à jour concernant le contrôle de la qualité.</p>
<p>Le Comité a recommandé à l'Administration de s'assurer que le Département formalisait la procédure et renforçait les critères d'inscription sur la liste des traducteurs contractuels (par. 303).</p>	<p>En ce qui concerne le fichier commun de prestataires externes, le Département coordonne l'action des quatre lieux d'affectation visant à s'entendre sur des critères unifiés qui régiront l'inscription des prestataires. Il se dote aussi d'une méthode unifiée qui lui permettra de radier les traducteurs qui de façon générale ne satisfont pas aux normes de l'ONU. Il élabore en outre les critères d'évaluation des traducteurs contractuels. L'ensemble des critères unifiés devrait entrer en vigueur dans le courant de 2009.</p>
<p>Le Comité recommande également que le Département renforce son dispositif de contrôle des règles applicables au recrutement de retraités de l'Organisation, en particulier celles relatives au plafond de rémunération (par. 304.)</p>	<p>Il est malaisé de connaître le montant total des émoluments perçus par les retraités du fait que les bases de données du Système intégré de gestion ne sont pas reliées les unes aux autres; il appartient donc aux retraités eux-mêmes de veiller à ne pas dépasser le plafond de rémunération. Il est également possible que des retraités travaillent pour l'Organisation en tant qu'agents contractuels. Faute d'un système de gestion intégré, le Département a institué le principe d'un rapport trimestriel à des fins d'examen interne et aura également la possibilité de suivre le montant total des émoluments dans le cadre du fichier commun de prestataires.</p>

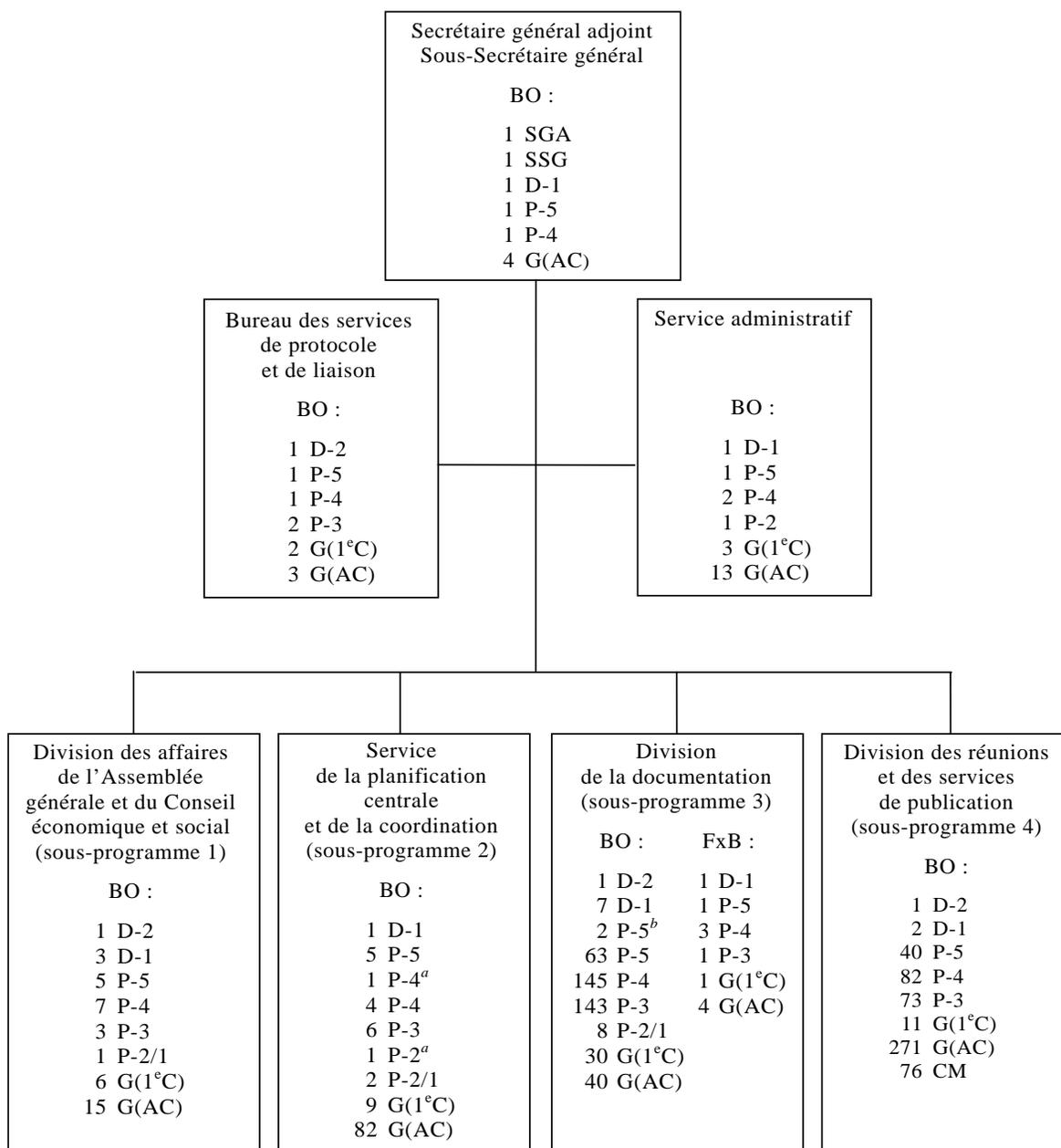
Rapport du Comité des commissaires aux comptes
(A/57/5 (Vol. I), chap. II)

<p>Le Comité a recommandé à l'Administration d'accélérer la création d'un système informatisé intégré qui relie les bases de données de toutes les divisions, sections et groupes du Département (par. 282).</p>	<p>Trois équipes chargée chacune d'un grand projet informatique ont été constituées afin :</p> <ol style="list-style-type: none">de mettre au point une base de données centralisée permettant de communiquer et de gérer des données statistiques globales (centres chef de file : New York et Nairobi);de réorganiser et d'intégrer les systèmes de gestion des réunions existants en vue du passage à une
--	---

plate-forme ouverte normalisée et moderne (centre chef de file : Vienne); c) d'évaluer les systèmes internes de gestion de la documentation et des logiciels équivalents disponibles à l'extérieur (centre chef de file : Genève). L'état d'avancement des projets est le suivant : les modèles devant servir à l'établissement d'états normalisés ont été mis au point et les fonctions de communication de l'information et de définition de la granularité sont en cours de développement et d'examen. Le choix s'est porté sur une architecture existante, l'architecture NOVA, en lieu et place de l'achat d'un autre logiciel. Le projet de gestion des réunions se déroule selon le calendrier prévu. Les différents aspects (processus-métier, spécifications et programmation) font l'objet d'une attention constante et la mise en œuvre se fait par itérations. Les activités de conception se caractérisent par leur dynamisme et des progrès notables ont été faits. Le Département attend la livraison du matériel nécessaire à la poursuite du projet. En ce qui concerne le projet de gestion de la documentation, l'Office des Nations Unies à Genève a mis au point un prototype, qui est en cours d'évaluation et d'essai. Les décisions concernant les prochaines étapes seront prises une fois l'évaluation et les essais achevés vers le milieu de 2009.

Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, New York

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



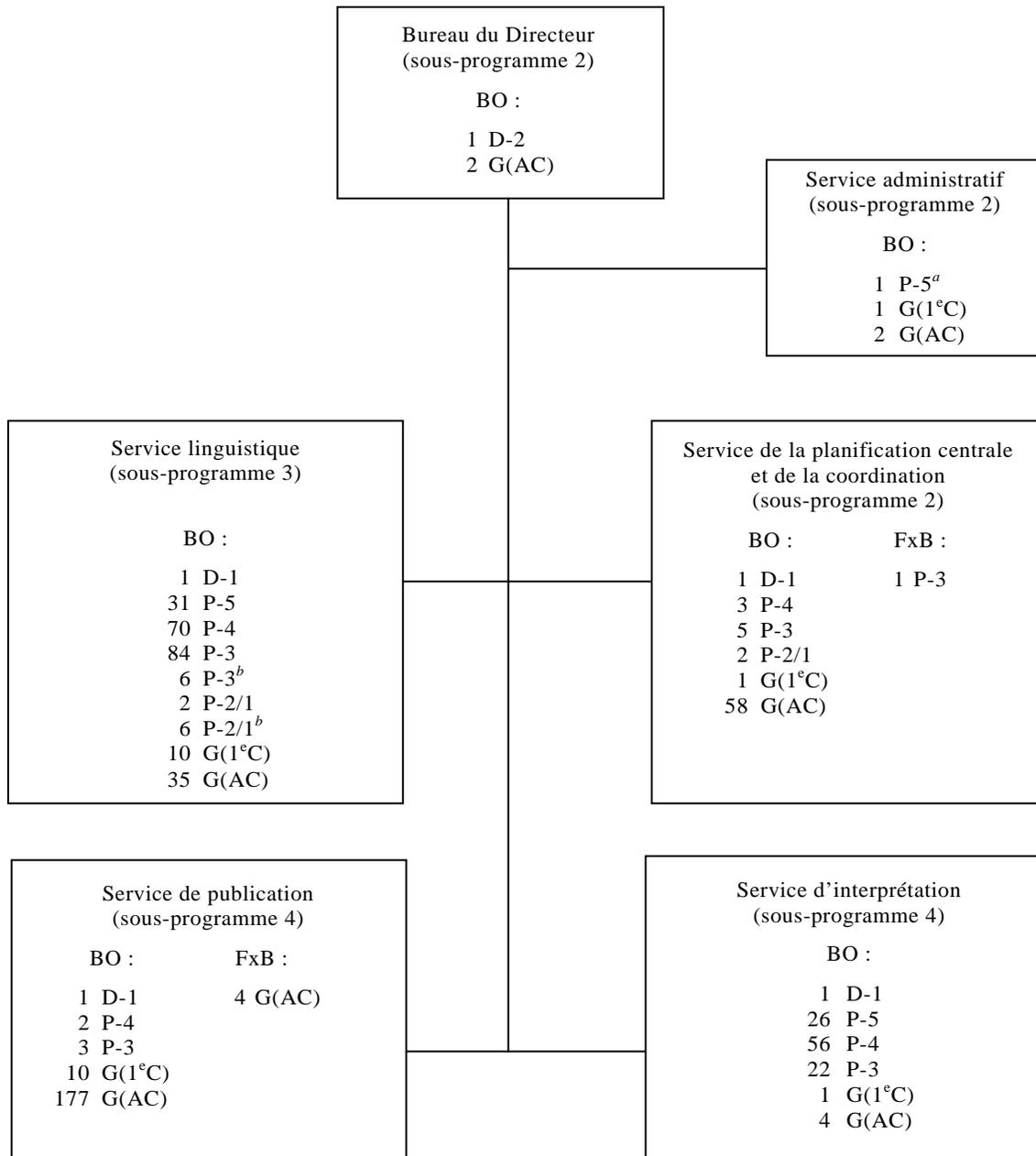
Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général; G = agent des services généraux; 1°C = 1^{re} classe; AC = autres classes; CM = agent des corps de métier.

^a Nouveaux postes.

^b Reclassement.

Division des services de conférence, Genève

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



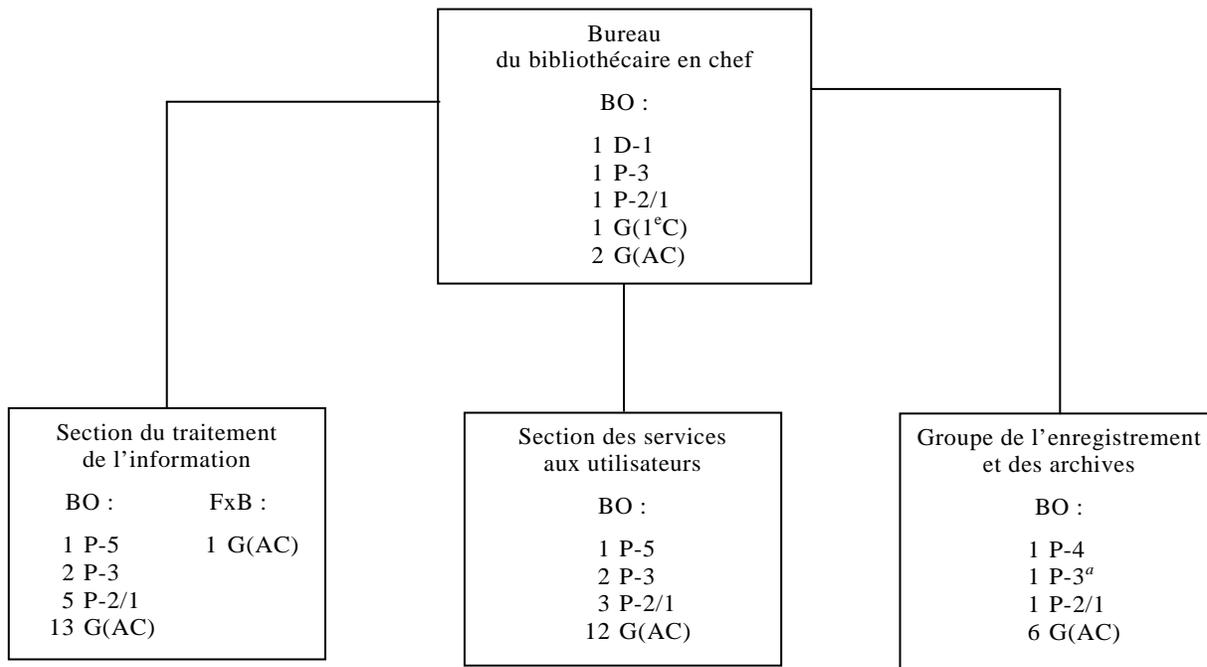
Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; G = agent des services généraux; 1°C = 1^{re} classe; AC = autres classes.

^a Reclassement.

^b Transfert d'un autre service.

Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011

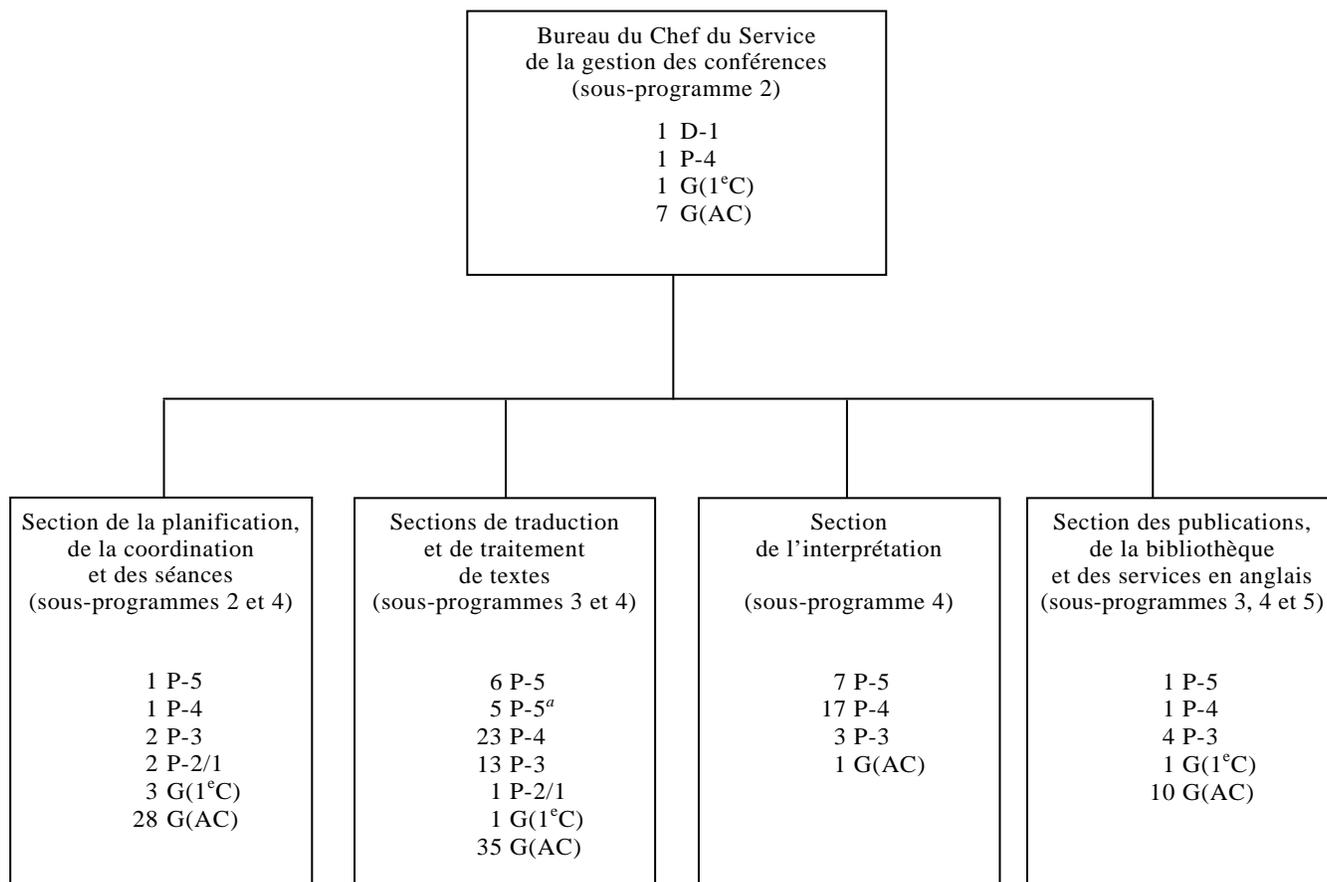


Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; G = agent des services généraux; 1°C = 1^{re} classe; AC = autres classes.

^a Nouveaux postes.

Service de la gestion des conférences, Vienne*

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



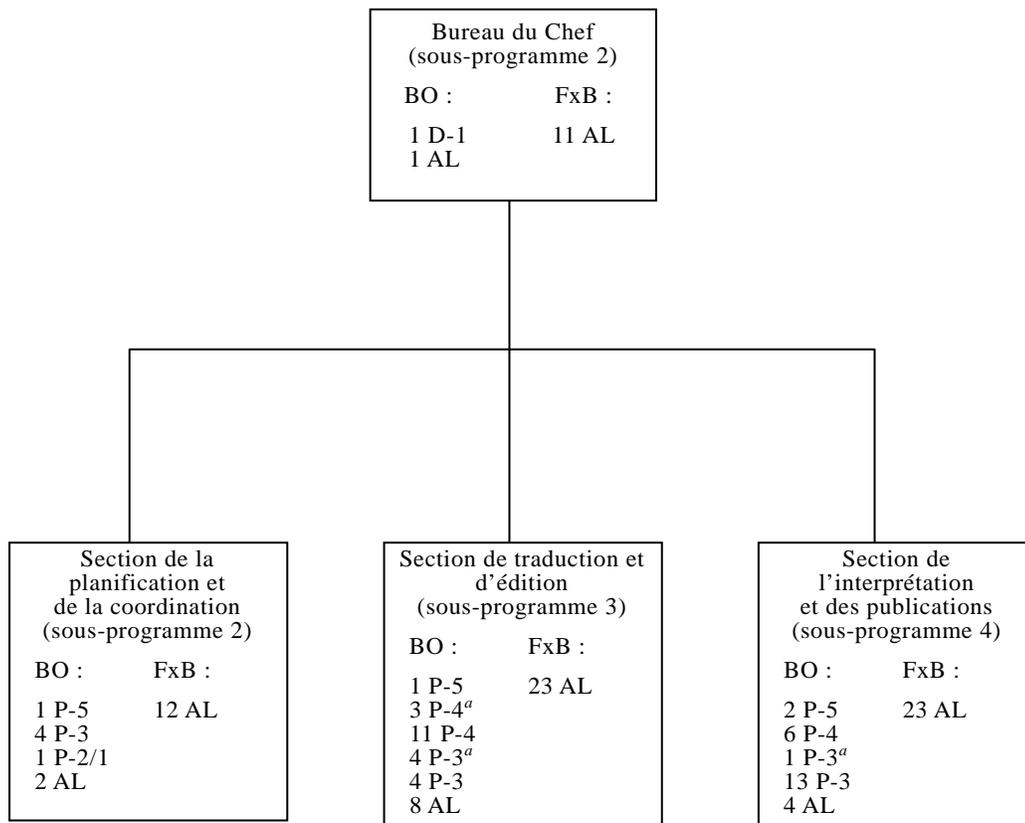
Abréviations : G = agent des services généraux; 1°C = 1^{re} classe; AC = autres classes.

* Les postes ont été budgétisés sur la base du montant brut des ressources nécessaires, comme prévu dans la résolution 49/237 de l'Assemblée générale.

^a Reclassement.

Division des services de conférence, Nairobi

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Abréviations: BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; AL = agent local.

^a Nouveaux postes.

Annexe

**Ressources nécessaires au titre du projet
de budget-programme pour l'exercice 2010-2011
pour assurer les services de conférence
dans les bureaux de l'Organisation
des Nations Unies et les commissions régionales**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)^a			
Gestion des conférences (New York)	351 812,6	18 260,3	370 072,9
Gestion des conférences (Genève)	222 164,1	2 653,1	224 817,2
Gestion des conférences (Vienne) (budget net)	48 738,2	106,3	48 844,5
Gestion des conférences (Nairobi)	20 568,8	393,4	20 962,2
Total partiel	643 283,7	21 413,1	664 696,8
Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre des chapitres 17, 18, 20 et 21^b			
Chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique)	11 886,1	2 829,8	14 715,9
Chapitre 18 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique)	10 758,2	470,1	11 228,3
Chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes)	8 377,2	85,6	8 462,8
Chapitre 21 (Développement économique et social en Asie occidentale)	6 520,9	603,3	7 124,2
Total partiel	37 542,4	3 988,8	41 531,2
Total	680 826,1	25 401,9	706 228,0

^a Non compris les montants inscrits au chapitre 2 du budget sous les rubriques Direction exécutive et administration et Appui au programme.

^b Les ressources nécessaires pour assurer les services de conférence liés à l'exécution du chapitre 19 (Développement économique en Europe) sont regroupées dans le chapitre 2, sous Gestion des conférences (Genève).